

S.M le Roi condamne l'acte criminel odieux de Tanger

*Condoléances Royales à la famille de l'enfant Adnane Bouchouf*

Page 3



www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9117

Mercredi 16 Septembre 2020

*L'exercice du droit de grève*

## La loi que l'on cherche à glisser en pleine crise

Habib El Malki préside la réunion du groupe de travail thématique chargé de la législation relative au système de santé



*Les axes de travail, la méthodologie, la structure et le planning arrêtés*

Page 2

*Une attitude qui va à l'encontre de toute approche démocratique ou participative, s'indigne Abdelhamid Fatihi*



Lire page 4

Le potentiel du tourisme interne au service du redressement économique



Page 10

Le WAC à l'assaut du bon dernier pour mettre davantage de pression sur le Raja



*En recevant l'ASFAR, l'IRT vise à fuir la position de reléguable*

Page 23

# Habib El Malki préside la réunion du groupe de travail thématique chargé de la législation relative au système de santé

*Les axes de travail, la méthodologie, la structure et le planning arrêtés*

# Actualité



**S**ous la présidence de Habib El Malki, président de la Chambre des représentants, le groupe de travail thématique chargé de la législation relative au système de santé a entamé, lundi, la mise en œuvre de son programme d'action, en arrêtant les axes et la méthodologie de son travail, sa structure et son planning.

Lors de sa deuxième réunion, le groupe de travail thématique a identifié trois principaux axes à travers lesquels seront abordés les problématiques les plus importantes liées à la couverture

médicale, à la gouvernance du secteur, à la pratique des professions médicales et paramédicales, à la recherche scientifique, aux infrastructures et à la carte sanitaire, indique un communiqué de la Chambre des représentants.

Il s'agit également, selon la même source, de formuler des recommandations et des propositions pour promouvoir le système de santé du Royaume, conformément à la Haute vision Royale qui tend à assurer une protection sociale à l'ensemble des Marocains et à la généraliser à toutes les catégories de la so-

ciété, comme exprimé dans le discours Royal prononcé par SM le Roi Mohammed VI à l'occasion de la Fête du Trône.

En ce qui concerne la méthodologie de travail, explique la Chambre des représentants, il sera procédé à la tenue de réunions internes, à l'audition de fonctionnaires dans le domaine sur des sujets prioritaires et à l'organisation de journées d'étude qui rassembleront des représentants de diverses parties prenantes, des experts et des chercheurs.

Il a, également, été décidé de former des groupes de travail selon les axes fixés

et de désigner deux rapporteurs pour le groupe de travail thématique, l'un de la majorité et l'autre de l'opposition, ajoute le communiqué.

Le groupe de travail thématique chargé de la législation relative au système de santé a appelé les citoyens et toutes les instances concernées à soumettre leurs propositions afin d'enrichir et d'améliorer ce travail, compte tenu de l'importance de ce sujet et de ses répercussions sur toutes les tranches de la société, expliquant que cela peut se faire via le portail électronique de la Chambre.

## 28.647 prestations médicales prodiguées à Beyrouth par l'hôpital des FAR

**L'**hôpital militaire de campagne, déployé sur Hautes Instructions de SM le Roi Mohammed VI à Beyrouth, a prodigué à ce jour un total de 28.647 prestations médicales au profit des personnes touchées par l'explosion tragique survenue dans le port de Beyrouth.

Depuis le lancement des services de cette structure médicale le 10 août dernier et jusqu'au 13 septembre, 12.333 personnes ont bénéficié des soins médicaux offerts par le personnel de l'hôpital dans diverses spécialités.

Ainsi, le personnel médical de l'hôpital a effectué 208 interventions dans diverses spécialités, dont la chirurgie

générale, l'orthopédie et médecine articulaire, la neurologie, l'ophtalmologie, l'otorhinolaryngologie, la gynécologie, la chirurgie obstétrique, la réanimation, la chirurgie réparatrice des brûlures, l'anesthésie, la pédiatrie et la médecine générale.

Il a également fourni plusieurs traitements de base, dont 839 analyses médicales et effectué 1.386 examens aux rayons, en plus de la distribution à titre gracieux de médicaments à plus de 9.763 personnes.

Cette structure déployée sur Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI, chef suprême et chef d'état-major général des FAR, continue de fournir ses services médicaux

dans de bonnes conditions et dans le strict respect des mesures de prévention et de précaution contre le Covid-19, a déclaré à la MAP le directeur de l'hôpital de campagne, le professeur Chekkar Kacem.

Il a indiqué que l'hôpital connaît une grande affluence des patients libanais et étrangers qui souhaitent bénéficier de soins médicaux, soulignant que le personnel médical tient à fournir aux patients des services médicaux de qualité.

Au cours de la semaine écoulée, l'hôpital a enregistré un cas d'accouchement urgent qui s'est déroulé dans de bonnes conditions, a-t-il poursuivi, ajoutant que la mère et le nouveau-né

sont en bonne santé.

SM le Roi Mohammed VI avait donné des Hautes instructions pour l'envoi d'une aide médicale et humanitaire d'urgence à la République du Liban.

Le Souverain avait aussi donné ses Hautes instructions pour l'envoi et le déploiement à Beyrouth d'un hôpital militaire de campagne en vue d'apporter les soins médicaux d'urgence aux populations blessées dans l'explosion.

Au moins 191 personnes ont été tuées et près de 6.000 autres ont été blessées dans l'explosion mortelle survenue dans le port de la capitale libanaise, alors que des dizaines d'autres sont portées disparues.



# S.M le Roi condamne l'acte criminel odieux de Tanger

*Condoléances Royales à la famille de l'enfant Adnane Bouchouf*

**S**a Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de condoléances et de compassion à la famille de l'enfant Adnane Bouchouf.

Dans ce message, le Souverain affirme avoir appris avec une grande émotion et une profonde affliction la nouvelle de la tragédie qui a endeuillé la famille d'Adnane, que Dieu l'accueille parmi les martyrs et les vertueux.

En cette douloureuse circonstance, SM le Roi exprime aux membres de la famille du défunt et, à travers eux à l'ensemble de ses proches, ses vives condoléances et sa sincère compassion suite à cette perte cruelle, soulignant que leur foi inébranlable en Dieu ne fait, dans une telle épreuve, que renforcer leur patience, et que Dieu leur en rétribuera amplement.

Dans ce message, le Souverain condamne l'acte criminel odieux "dont votre fils innocent a été victime et nous partageons avec vous et toutes les familles marocaines qui ont compaté avec vous, l'ampleur de cette perte cruelle", implorant le Tout-Puissant d'accorder à sa famille patience et réconfort.

SM le Roi implore, à cette occasion, le Très Haut d'entourer le défunt de Sa sainte miséricorde et de l'accueillir dans Son vaste Paradis parmi les prophètes, les martyrs et les vertueux.

"Et fais la bonne annonce aux endurents qui disent, quand un malheur les atteint : Certes nous sommes à Dieu et c'est à Lui que nous retournerons". Véridique est la parole de Dieu.



## Le chef de la diplomatie irlandaise éconduit sèchement un lobbyiste du Polisario

*Simon Coventry : J'ai hâte d'approfondir notre engagement bilatéral et notre dialogue avec le Maroc avec l'ouverture d'une ambassade d'Irlande à Rabat*



**L**e ministre irlandais des Affaires étrangères, Simon Coventry, a réitéré la position de son pays concernant la question du Sahara marocain, plaidant pour un règlement politique dans le cadre du processus onusien.

Répondant à la question d'un député de son pays sur les relations avec le Maroc, dont les avancées notoires ces dernières années taraudent les esprits échauffés des ennemis de

l'intégrité territoriale, notamment après l'annonce de l'ouverture prochaine de l'ambassade irlandaise à Rabat, il a souligné que son pays «soutient le processus dirigé par les Nations unies et les efforts du secrétaire général de l'ONU pour parvenir à un règlement politique définitif de la question du Sahara.

Contrairement à la lecture biaisée de l'APS, la réponse du chef de la diplomatie irlandaise est restée cadrée par la position immuable de son pays sur la question du Sahara qui est en parfaite conformité avec celle de l'ONU.

Par un jeu vicieux des guillemets et des citations inventées et décontextualisées, l'APS attribue au ministre irlandais un soi-disant soutien de son pays au "référendum d'auto-détermination", une option enterrée depuis longtemps par l'ONU et à laquelle Simon Coventry ne fait aucunement référence.

Bien au contraire, dans sa réponse, le chef de la diplomatie irlandaise insiste sur la neutralité positive de son pays et s'en remet à la décision qui sera prise par l'ONU.

"Nous n'avons pas d'avis sur le résultat de cette décision", a-t-il expliqué.

Refusant toute instrumentalisation des droits de l'Homme, qui constitue une activité de prédilection de l'Algérie et de ses relais polissariens, il a affirmé qu'il traite de cette question de manière régulière et sans complexité ni complaisance avec les autorités marocaines

à chaque fois que l'occasion le permet.

«Mon département est en contact permanent avec l'ambassade du Maroc. J'ai rencontré l'ambassadeur du Royaume en juillet 2019, lorsqu'il avait accompagné le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki lors de sa visite à Dublin. Au cours de cette réunion, nous avons eu un échange très utile sur une série de questions politiques, commerciales et économiques, y compris celle des droits de l'Homme », a rappelé le chef de la diplomatie irlandaise.

Il a ajouté que «de hauts fonctionnaires de son département rencontrent régulièrement l'ambassadeur du Maroc pour discuter d'un large éventail de questions, y compris celle des droits de l'Homme».

Le respect de ces droits, a-t-il expliqué, «fait partie intégrante de la politique étrangère de l'Irlande et nous cherchons constamment à débattre des questions les concernant par les voies les plus appropriées et les plus efficaces, y compris aux niveaux bilatéral et européen, et par le biais du mécanisme d'examen périodique universel des Nations unies».

Idem pour le Maroc. La question des droits de l'Homme est discutée en toute franchise et transparence dans les différents forums qui lui sont dédiés au plan national, régional et international qui estiment à leur juste valeur les avancées majeures enregis-

trées en la matière.

Simon Coventry a conclu sa réponse en se disant enthousiaste d'approfondir les relations avec le Royaume.

«J'ai hâte d'approfondir notre engagement bilatéral et notre dialogue avec le Maroc avec l'ouverture d'une ambassade d'Irlande à Rabat», a dit le ministre irlandais des Affaires étrangères.

Cette phrase a été, bien entendu, radiée de la dépêche de l'APS pour garder la trame haineuse habituelle qui, outre l'intox et la manipulation, constitue le cœur du business de cette agence.

Inutile de rappeler, dans ce contexte, la dépêche publiée récemment par l'APS qui affirme qu'un organisme appelé "le Bureau des contentieux de l'ONU à Genève" a rejeté une plainte d'un groupe de militants politiques algériens "24h après son dépôt et examen de son contenu par les délégués juristes du Bureau".

Cette dépêche, fabriquée de toutes pièces, a d'ailleurs valu à l'agence algérienne une mise au point cinglante du Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme qui précise que les informations qu'elle contient "ont été complètement fabriquées du début à la fin" et qu'il n'existe aucun organe des Nations unies relatif aux droits de l'Homme portant le nom de "Bureau des contentieux de l'ONU à Genève". Dont acte !

*L'exercice du droit de grève*

# La loi que l'on cherche à glisser en pleine crise

*Une attitude qui va à l'encontre de toute approche démocratique ou participative, s'indigne*  
**Abdelhamid Fatihi**



Le projet de loi organique n°15.97 relatif à l'exercice du droit de grève sera présenté ce mercredi 16 septembre à la Commission des affaires sociales de la Chambre des représentants.

Cette annonce a pris de court les centrales syndicales qui ont exprimé leur refus de la manière dont le gouvernement veut faire adopter un projet de loi controversé à un moment où le Maroc affronte une crise sanitaire et, par conséquent, économique et sociale sans précédent.

«C'est un comportement inacceptable de la part du gouvernement, c'est un comportement opportuniste. En présentant ce projet de loi, le gouvernement a montré qu'il a une mentalité qui n'est ni démocratique ni participative», s'est indigné Abdelhamid Fatihi, secrétaire général de la Fédération démocratique du travail (FDT) dans une déclaration à Libé. Selon lui, «le gouvernement a profité des conditions difficiles que traverse le pays pour faire passer un projet dangereux pour l'avenir des salariés et du mouvement syndical au Maroc», précisant que l'Exécutif n'a pas tenu

l'engagement qu'il a pris quand il a déposé ce projet de loi au Parlement. Le gouvernement avait promis de ne pas le débattre au sein de l'institution parlementaire sans parvenir à un compromis entre les différentes parties concernées dans le cadre du dialogue social tripartite.

Abdelhamid Fatihi a aussi affirmé qu'il y a des contacts avec d'autres centrales syndicales afin d'unifier les positions à propos du comportement du gouvernement», soulignant que «les centrales syndicales ne peuvent pas garder le silence face au comportement du gouvernement qui entend faire passer ce projet de loi de manière opportuniste. Nous publierons dans les prochaines heures un communiqué dans lequel nous réitérerons notre rejet de cette méthodologie».

La CDT a, pour sa part, exprimé sa consternation dans un communiqué rendu public lundi, alors que la direction de l'UMT a tenu une réunion à ce propos.

La CDT a ainsi exprimé son «grand mécontentement» après la programmation par le gouvernement du projet de loi organique relatif à l'exercice du droit de

grève « à un moment où notre pays connaît une situation économique et sociale difficile, une vague de licenciements, des arrêts de travail, une crise sanitaire sans précédent et de nombreux problèmes de santé ».

Dans un communiqué rendu public lundi, son bureau exécutif a condamné ce qu'il a qualifié de «démarche provocatrice de la part du gouvernement, dont le but semble être de couvrir son incapacité à faire face aux problèmes économiques, sociaux et sanitaires actuels, son incapacité à garantir une entrée scolaire sûre qui garantit le droit à l'éducation pour tous les Marocains», ajoutant que l'Exécutif exploite «l'état d'urgence sanitaire pour faire adopter une loi rétrograde qui restreint le droit constitutionnel de grève tel qu'il est garanti par les Conventions internationales».

Pour cela, la CDT a réitéré son appel à retirer ce projet de loi, qui doit être mis tout d'abord à la table du dialogue social tripartite pour parvenir à « un projet de loi consensuel qui respecte les dispositions de la Constitution et qui soit compatible avec les normes internationales fondamentales ».

La CDT a, en outre, appelé le gouvernement à ratifier la Convention internationale n° 87 qui «est considérée comme une ré-

férence fondamentale en matière de libertés syndicales y compris le droit de grève ».

**Mourad Tabet**

## La Fédération syndicale mondiale appelle au retrait du projet gouvernemental

À la fin du mois d'août dernier, la Fédération syndicale mondiale (FSM) avait adressé une lettre au chef du gouvernement dans laquelle elle lui avait rappelé que « les conventions internationales dans le domaine du travail stipulent la nécessité de négocier avec les syndicats en tant qu'apport fondamental au débat sur les lois sociales avant de les renvoyer à l'institution du Parlement ».

Elle avait également estimé que le projet de loi organique déposé par le gouvernement « vise à saper le droit de grève en tant que droit social et constitutionnel utilisé par la classe ouvrière pour contrer les choix d'employeurs hostiles ».

Elle avait aussi précisé que « ce projet vise principalement à criminaliser l'action syndicale et à licencier les travailleuses et travailleurs sans conditions légales et sociales », commente la FSM dans son courrier.

La FSM a, en outre, exprimé sa « profonde protestation », et appelle « à retirer du Parlement ce projet de loi organique sur la grève, et à respecter le droit international et la règle normative selon laquelle la procédure de négociation avec les organisations syndicales est une option sans réserve, dans la production de lois au service des producteurs de biens ».

# Election du Maroc au Comité de l'ONU sur les droits économiques, sociaux et culturels



**L**e Maroc a été élu, lundi, en la personne du professeur Mohamed Amarti, pour représenter l'Afrique en tant que membre du Comité des Nations unies sur les droits économiques, sociaux et culturels, pour une période de quatre ans, commençant le 1er janvier 2021.

Le Comité des droits économiques, sociaux et culturels est l'un des principaux organes de traités du système onusien des droits de l'Homme. Il assure le suivi de la mise en œuvre par les Etats parties, de leurs obligations au titre du Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels. Ce dernier, au même titre que le Pacte sur les droits civils et politiques, constitue le socle de la nomenclature onusienne en matière des droits de l'Homme.

L'élection du Maroc à ce Comité extrêmement important est une reconnaissance éloquent de la part de la communauté internationale, des efforts et réalisations du Royaume, sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI, en termes de promotion et de protection des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, particulièrement les droits économiques, sociaux

et culturels.

Cette élection est également une consécration par les Etats membres des Nations unies, des grands programmes, chantiers et initiatives adoptés par le Maroc afin de prendre en charge et promouvoir les droits économiques, sociaux et culturels sur l'ensemble du territoire national, notamment l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), lancée par le Souverain en 2005.

Le professeur Amarti a été élu à ce poste, en compagnie du candidat égyptien, grâce au vote en sa faveur de 37 des 54 membres du Conseil économique et social des Nations unies.

Président de la Commission régionale de l'Oriental du Conseil national des droits de l'Homme, il a remporté cette élection face à la candidate sud-africaine qui brigait un second mandat.

A signaler dans ce même cadre que la stratégie multidimensionnelle adoptée par le Maroc pour lutter contre la pandémie de Covid-19 et les actions de solidarité entreprises par le Royaume en faveur des pays africains ont été mises en avant, lundi, devant la 45ème session du Conseil des droits de l'Homme (CDH) tenue à Genève.

Présentant la déclaration du

Maroc au titre du "Dialogue interactif" sur le rapport oral de la haute commissaire des droits de l'Homme sur le Covid-19, l'ambassadeur représentant permanent du Royaume à Genève, Omar Zniber, a mis en exergue "les multiples mesures entreprises au Maroc dans la lutte contre le Covid-19, privilégiant,



**La stratégie nationale de lutte contre le Covid-19 mise en avant à Genève**

la santé des citoyens, à toute autre considération, dans un contexte économique mondial difficile".

"Aussi, et malgré les défis qu'a posés cette situation inédite, le Maroc a, conformément à ses engagements internationaux de promotion et de défense des droits de l'Homme, inscrit toutes les catégories de personnes installées au Maroc dans la même logique, en leur accordant les droits garantis aux nationaux en termes d'accès aux soins et de soutien", a-t-il poursuivi.

Il a relevé, dans ce sens, que la solidarité ne devrait pas s'exprimer qu'à l'échelle nationale, mais s'étendre à notre environnement global car ce n'est certainement pas une situation qui peut être affrontée par des efforts unilatéraux, et la menace ne sera pas totalement éradiquée tant qu'un seul pays restera touché.

Fidèle à son engagement indéfectible en faveur d'une véritable solidarité en toutes circonstances, le Maroc a consacré un soutien à son continent d'appartenance en conduisant une opération d'aide au profit de plusieurs Etats africains frères, et de la Commission de l'Union africaine, créant ainsi un réel pont aérien entre les différentes régions du continent, a-t-il rap-

pelé.

"Cette pandémie fait fi des frontières géographiques, nécessitant ainsi la solidarité de tous dans cette lutte, une solidarité qui devrait s'exprimer au niveau international et non uniquement à l'échelle nationale", a dit l'ambassadeur. Et d'ajouter que "la coopération internationale doit être au centre de nos actions avec une attention particulière aux domaines les plus importants et aux partenaires les plus vulnérables, car au-delà de la crise sanitaire, les relations humaines et étatiques demeurent le fondement de la société internationale".

Sur un autre registre, Omar Zniber a attiré l'attention sur "la désinformation, et les flux d'informations non maîtrisés, qui peuvent s'avérer dans ce contexte précis, extrêmement nuisibles", soulignant l'impératif pour les journalistes et les médias de faire preuve de davantage de rigueur.

"Les réseaux sociaux doivent, dans cette optique, s'ériger en levier de sensibilisation et d'appropriation par les citoyens, des décisions prises par les gouvernements", a dit l'ambassadeur qui a interpellé le Haut commissariat aux droits de l'Homme sur les actions qu'il entend entreprendre à ce sujet.



# Le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire appelle Amnesty International à cesser de s'ingérer dans les décisions de justice ou de tenter de les influencer



Un tel comportement est indigne d'une association des droits de l'Homme qui prétend la défense des droits et des libertés légitimes des personnes et des groupes



Le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ) a déploré, lundi, la déformation de données relatives à des procès en cours devant la justice et le lancement de campagnes médiatiques visant à véhiculer des données incorrectes ou tronquées auprès de l'opinion publique, ainsi que l'exploitation avec mauvaise foi de la confidentialité des enquêtes judiciaires en présentant des informations contraires à la vérité des dossiers devant la justice.

En réaction à un communiqué d'Amnesty International sous le titre «Action urgente pour la libération du journaliste Omar Radi», le CSPJ indique que cela affecterait la réputation de la justice et affaiblirait la confiance en ses décisions, appelant "Amnesty International" à s'abstenir de s'ingérer dans ses décisions et ses verdicts.

Le Conseil réaffirme, dans un communiqué, qu'il restera déterminé à s'acquitter de son devoir constitutionnel consistant à protéger l'indépendance de la justice et la préserver contre toute ingérence dans ses décisions, exhortant les magistrats à s'attacher à leur indépendance et à ne pas céder aux influences qu'ils pourraient subir, quelle qu'en soit la source, à ne se référer dans leurs verdicts qu'à la loi et aux principes de justice et d'équité et à respecter les droits des parties et leur favoriser toutes les conditions d'un procès équitable.

Le Conseil souligne que le communiqué publié par l'ONG, à travers lequel elle lance un appel international pour faire pression sur les autorités marocaines pour obtenir la libération de ce journaliste, contient plusieurs allégations attentatoires à l'indépendance de la justice, prêtant à l'ingérence du gouvernement et incitant à l'influence sur ses décisions.

Dans son communiqué, Amnesty a égale-

ment présenté d'une manière exagérée certaines procédures judiciaires comme toute normales et évoqué certains événements d'une manière caricaturale, tout en liant la poursuite de l'intéressé en justice à sa profession de journaliste, contrairement aux réalités contenues dans les dossiers judiciaires, relève le CSPJ.

Concernant la tentative d'influence sur la justice et atteinte à son indépendance, le CSPJ indique que le communiqué d'Amnesty est entaché d'une atteinte flagrante à l'indépendance de la justice, en incitant à adresser des appels intensifs pour faire pression sur le chef du gouvernement marocain afin d'obtenir la libération d'Omar Radi, omettant que par cet acte, elle ignore que la justice au Maroc est indépendante du gouvernement en vertu de l'article 107 de la Constitution, que quiconque n'est autorisé à interférer dans les verdicts des magistrats et que le CSPJ est garant, en vertu de l'article 109 de la Constitution et de l'article 2 de la loi organique du Conseil, de la préservation de l'indépendance de la justice et d'interdire toute influence sur les magistrats dans leurs verdicts.

Le communiqué, à travers lequel l'ONG incite à faire pression sur le chef du gouvernement, présente une version des faits contraire à la réalité, en imaginant le déroulement du procès de l'intéressé hors de la loi et ce, en vue de susciter la sympathie des gens dans le dessin de réunir le plus grand nombre d'appels à utiliser dans sa pression médiatique sur la justice, faisant fi des mesures et procédures juridiques régissant l'action de la justice, et des dispositions des Conventions internationales relatives à une justice équitable qui encadrent la procédure de justice au Maroc et qui demeurent, seules, le cadre légitime dans les procès des judiciaires et sur lesquels se basent les tribunaux

pour les acquitter ou les inculper, précise le CSPJ.

De ce fait, ajoute-t-il, un tel comportement est indigne d'une association des droits de l'Homme qui prétend la défense des droits et des libertés légitimes des personnes et des groupes puisqu'il incite les autorités exécutives d'une part et les individus d'autre part à faire pression sur la justice pour libérer un individu placé en détention préventive dans le cadre de son procès devant un tribunal indépendant du gouvernement, neutre et qui n'a aucune relation avec les appartenances politiques ou idéologiques des parties, gouvernements, Parlements ou autres institutions ou organisations.

Ainsi, le Conseil rappelle que la défense des droits de l'Homme ne peut se faire en influençant la justice et en tentant de l'affaiblir, mais plutôt en soutenant son indépendance et en lui faisant confiance. Et contrairement à ce qui a été véhiculé par le communiqué d'Amnesty, poursuit le CSPJ, le procès en cours à l'encontre de Omar Radi n'a aucun rapport avec ses écrits journalistiques, mais plutôt avec son accusation de viol et d'attentat à la pudeur avec violence sur la base d'une plainte déposée par une femme, d'une part, et d'atteinte à la sécurité extérieure de l'Etat à travers des contacts directs avec des agents d'une autorité étrangère en vue de nuire au statut diplomatique du Maroc, d'autre part.

Il s'agit là, déplore-t-il, de crimes de droit public stipulés dans le Code pénal marocain et qui font l'objet d'enquête en toute indépendance de la part d'un juge d'instruction de la Cour d'appel à Casablanca conformément à la loi qui garantit à la personne concernée toutes les conditions d'un procès équitable, ajoutant que la loi stipule aussi la confidentialité de l'enquête durant cette période. "Par conséquent, et dans le respect de

la présomption d'innocence garantie à l'accusé, le Conseil souligne qu'il s'abstient de clarifier les faits de cette affaire à ce stade".

Omar Radi, fait savoir le CSPJ, a auparavant été déféré devant la justice à deux reprises, la première fois en raison d'un tweet sur son compte personnel dans lequel il a menacé un magistrat et incité à son agression à cause d'un jugement qu'il a rendu, et la seconde à cause d'une altercation dont il avait été impliqué, en état d'ébriété, avec un de ses amis d'une part, et une autre personne, de l'autre, au cours de laquelle a eu lieu un échange de violence.

Dans tous ces affaires, ni la qualité de l'individu concerné en tant que journaliste, ni ses écrits et les enquêtes journalistiques qu'il avait publiées n'ont aucun lien avec ses poursuites en justice, ni les précédentes ni celles en cours. "C'est pourquoi le Conseil s'étonne de la persistance du communiqué d'Amnesty à focaliser sur le travail journalistique de l'accusé sans justification aucune".

Le Conseil fait observer, par ailleurs, que le communiqué "d'Amnesty" s'est largement attardé sur la mention de certains détails ordinaires dans les procédures judiciaires, les considérant comme des dépassements en matière des droits de l'Homme, notamment lorsqu'elle parle de la convocation de M. Radi à plusieurs reprises par les services de la police judiciaire pour enquête, alors qu'il s'agit de procédures normales dans divers systèmes judiciaires, où les suspects peuvent être convoqués plusieurs fois pour enquête au sujet de divers faits.

Quant à Omar Radi, toutes les enquêtes auxquelles il a été soumis ont été consignées dans les procès-verbaux contenus dans le dossier, et qui feront l'objet d'un contrôle judiciaire lors des prochaines étapes, conclut le communiqué du CSPJ.

# Karim Tabbou et Khaled Drareni, deux symboles du combat pour la liberté d'opinion en Algérie

## Portrait



Deux figures du mouvement contestataire en Algérie, symboles de la lutte pour la liberté d'opinion, se retrouvent cette semaine devant la justice dans un climat de répression à l'encontre des opposants et des médias indépendants, malgré les appels internationaux réclamant leur relâche.

Le premier, Karim Tabbou, visage très populaire du mouvement ("Hirak") antisystème, a comparu libre devant le tribunal de Koléa, à l'ouest d'Alger. Son procès devait s'ouvrir le 29 juin mais avait été reporté une première fois en raison de l'épidémie de coronavirus et une nouvelle fois lundi.

Le second, le journaliste Khaled Drareni incarcéré depuis le 29 mars, devait savoir mardi s'il reste en prison, quand sera prononcé le verdict de son procès en appel.

Né en février 2019 d'un immense ras-le-bol des Algériens, le "Hirak" a secoué le pays jusqu'à sa suspension il y a quelques mois en raison de la crise sanitaire.

Très attendus, les deux procès cristallisent les tensions politiques et suscitent l'inquiétude de la société civile et des ONG qui dénoncent le

musellement de toute dissidence et une répression plus insidieuse depuis le début de l'épidémie.

Il n'est guère de journée sans que des militants de ce soulèvement populaire, des opposants, des journalistes ou des blogueurs ne soient interpellés, poursuivis, condamnés et, parfois, emprisonnés.

Selon le Comité national de libération des détenus (CNLD), 45 personnes sont actuellement derrière les barreaux pour des faits liés au mouvement de protestation.

De son côté, le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimmer, assure qu'"il n'y a pas de détenus d'opinion en Algérie".

Arrêté le 11 septembre 2019, Karim Tabbou, 47 ans, opposant de longue date, est poursuivi pour "atteinte au moral de l'armée".

Chef d'un petit parti d'opposition non enregistré, son portrait était régulièrement brandi lors des manifestations hebdomadaires en Algérie. Karim Tabbou a déjà été condamné le 24 mars à un an de prison ferme et à une amende de 50.000 dinars (environ 325 euros).

Il était notamment accusé d'"at-

teinte à l'intégrité du territoire national" à la suite d'une vidéo publiée sur la page Facebook de son parti dans laquelle il critiquait le rôle de l'armée dans la politique, selon Amnesty International.

Après neuf mois de détention, Karim Tabbou a bénéficié d'une libération conditionnelle le 2 juillet, tout comme trois autres activistes connus du "Hirak", une mesure considérée comme un geste d'apaisement de la part du pouvoir.

Au lendemain de sa sortie de prison, l'opposant avait plaidé en faveur de la libération des détenus du "Hirak" et appelé à un "vrai processus politique".

Le "Hirak" réclame un changement du "système" en place depuis l'indépendance algérienne en 1962 et a chassé du pouvoir en avril 2019 l'ancien président Abdelaziz Bouteflika, à la tête du pays depuis deux décennies.

Devenu l'incarnation du combat pour la liberté de la presse en Algérie et soutenu par une forte campagne de solidarité, Khaled Drareni, 40 ans, sera quant à lui fixé sur son sort mardi au moment du verdict de son procès en appel.

Le directeur du site d'information

en ligne Casbah Tribune, également correspondant en Algérie pour TV5 Monde et pour Reporters sans frontières (RSF), a été condamné le 10 août à trois ans d'emprisonnement et à une amende de 50.000 dinars pour "incitation à attroupement non armé" et "atteinte à l'unité nationale".

Il avait été arrêté à l'étranger le 7 mars alors qu'il couvrait une manifestation du "Hirak". Le journaliste est aussi accusé d'avoir critiqué sur Facebook le système politique.

La sentence, d'une sévérité inédite, a surpris et indigné ses confrères.

Les comités de soutien au journaliste, en Algérie et à l'étranger —notamment à Paris où plusieurs centaines de sympathisants se sont rassemblés dimanche— ont réclamé sa libération "immédiate et "inconditionnelle" en raison de son état de santé "particulièrement préoccupant", selon RSF.

A son procès en appel à Alger, lors duquel le procureur a requis comme en première instance quatre années de prison ferme et une amende de 50.000 dinars, M. Drareni est apparu "très amaigri, mais aussi très affaibli", affirme RSF.





## Tours de vis sanitaires à travers le monde pour échapper au reconfinement

De la France au Canada en passant par le Royaume-Uni, les tours de vis sanitaires se multiplient dans le monde face à la progression galopante de la pandémie de Covid-19, les gouvernements cherchant à tout prix à éviter un reconfinement aux conséquences économiques désastreuses. "Ce qu'on est en train de voir dans les chiffres ces jours-ci devrait inquiéter tout le monde", s'est alarmé lundi le Premier ministre canadien Justin Trudeau, dont le pays a recensé ce week-end plus de 1.300 nouveaux cas, un niveau inédit depuis le début de l'été.

"La dernière chose que nous voulons revivre cet automne, c'est un confinement comme au printemps", a averti M. Trudeau en rappelant l'importance de suivre les consignes de santé publique. Si un reconfinement généralisé n'est pas encore à l'ordre du jour dans la plupart des pays, certains responsables n'hésitent plus à en brandir la menace. "Je tiens à être parfaitement clair: toutes les options sont sur la table", a ainsi affirmé Doug Ford le Premier ministre de l'Ontario, la province la plus peuplée du Canada.

La situation est également préoccupante en France, où plus de 6.000 nouvelles infections ont encore été recensées lundi, après un pic de 10.561 cas samedi. Interdiction des fêtes d'étudiants, des sorties scolaires ou des rassemblements de plus de dix personnes: de nouvelles batteries de mesures restrictives ont été annoncées lundi dans plusieurs grandes villes, notamment à Marseille et Bordeaux (sud). Toujours en France, les craintes liées au Covid-19 ont entraîné l'annulation de la Foire internationale d'art contemporain (FIAC), un des principaux rendez-vous mondiaux de l'art, prévue à Paris fin octobre.

Birmingham, deuxième ville la plus peuplée du Royaume-Uni, interdit à partir de mardi toutes les rencontres entre familles ou amis. Dans toute l'Angleterre, il est déjà interdit depuis lundi de se réunir à plus de six personnes issues de foyers différents.



La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 924.968 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles lundi à 11H00 GMT.

Dimanche, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait enregistré un nombre quotidien record de près de 308.000 nouveaux cas à travers la planète. "Nous sommes loin d'être tirés d'affaire", a reconnu lundi le patron de l'organisation, Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Au Liban, le bâtonnier de l'Ordre des

avocats de Beyrouth, Melhem Khalaf, a alerté sur la menace de propagation de la maladie dans la prison surpeuplée de Roumieh, près de la capitale, où 4.000 détenus s'entassent dans un espace prévu pour en accueillir trois fois moins. "Le virus dans la prison de Roumieh est semblable à une bombe humanitaire que personne n'est capable de prendre en charge", a-t-il dit à l'AFP. A l'inverse, la situation semble s'améliorer au Pérou, un des pays d'Amérique latine les plus durement frappés par la pandémie qui y a fait près de 31.000 morts. Un total de 102 nouveaux décès y ont été recensés lundi, le chiffre le plus bas

depuis le 24 mai.

Alors que le monde est encore loin de voir le bout de l'actuelle pandémie, un panel international a averti lundi que la prochaine était inévitable, et qu'elle pourrait être encore pire. "Si on ne tire pas les leçons du Covid-19 ou si l'on n'agit pas en y mettant les moyens et l'engagement nécessaires, la prochaine pandémie --qui est une certitude-- sera encore plus dévastatrice", a mis en garde le Conseil de supervision de la préparation globale (GPMB), un organe de contrôle indépendant lancé en 2018 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la Banque mondiale.

## Washington "empêchera" l'Iran d'acquérir des armes russes et chinoises

Le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo a martelé mardi que les Etats-Unis empêcheraient l'Iran d'acquérir des armes russes et chinoises alors qu'un embargo international sur les armes visant Téhéran arrive à échéance le 18 octobre. "Rien n'a été fait jusqu'à présent pour pouvoir étendre cet embargo et donc les Etats-Unis ont pris leurs responsabilités", a-t-il déclaré sur la radio France Inter dans une allusion aux désaccords entre Américains et Européens sur ce sujet. "Nous allons agir de sorte, nous allons empêcher l'Iran d'acquérir des chars chinois et des systèmes de défense aériens russes et ensuite de vendre des armes au Hezbollah, torpillant ainsi les efforts du

président (français Emmanuel) Macron au Liban", a-t-il ajouté.

Les Etats-Unis se sont retirés en 2018 de l'accord sur le nucléaire iranien et ont rétabli, dans la foulée, de lourdes sanctions contre l'Iran qu'ils accusent d'expansionnisme au Moyen-Orient via des relais locaux comme la puissante milice chiite du Hezbollah au Liban. Ils ont aussi formellement activé le 21 août à l'ONU une procédure controversée - dite de "snapback" - pour réclamer le rétablissement des sanctions internationales contre l'Iran, dont la prolongation de l'embargo sur les armes.

A compter du 20 septembre, terme du délai d'un mois imposé par la procédure,

ils devraient donc affirmer que ces sanctions sont de nouveau en place. Mais ils se heurtent au refus catégorique de leurs alliés européens - France, Allemagne, Royaume-Uni - et des autres grandes puissances, Chine et Russie, cosignataires de l'accord de 2015 censé empêcher l'Iran de se doter de l'arme atomique en échange de la levée des sanctions qui étranglent son économie. Une majorité écrasante des membres du Conseil de sécurité (13 sur 15), dont les pays cosignataires, ont rejeté en août la validité de la procédure engagée par les Etats-Unis.

Selon ces pays, Washington, ne faisant plus partie depuis 2018 de l'accord sur le nucléaire iranien, n'a pas de base légale

pour déclencher à l'ONU un retour de sanctions internationales via ce pacte. "Le snapback n'a pas de légitimité politique et de validité juridique", insiste une source diplomatique européenne "Il faut que ce soit clair que les sanctions ne sont pas rétablies", souligne-t-elle à l'approche du 20 septembre.

Si de nombreux alliés de Washington s'inquiètent de la relance des activités iraniennes d'enrichissement d'uranium en riposte aux sanctions américaines, beaucoup dénoncent les arrière-pensées de Donald Trump, soucieux d'afficher des résultats sur ce dossier à quelques semaines de la présidentielle du 3 novembre.



# Poutine "convaincu" que Loukachenko surmontera la crise

**C**ontesté dans la rue depuis août, le président biélorusse Alexandre Loukachenko a rencontré lundi son homologue russe Vladimir Poutine, son principal soutien qui s'est dit "convaincu" qu'il surmontera la crise, sans s'avancer publiquement sur un soutien plus marqué.

Les deux chefs d'Etat se sont retrouvés à Sotchi, station balnéaire du sud-ouest de la Russie, pour le premier déplacement de M. Loukachenko à l'étranger depuis sa réélection contestée du 9 août, qui a déclenché un mouvement de protestation historique au Biélorus.

Lors de ce tête-à-tête de plus de quatre heures, M. Loukachenko a confirmé à Vladimir Poutine "son intention d'apporter des modifications à la Constitution", selon le Kremlin. Ce projet, soutenu par Moscou mais dont les contours restent flous, est le seul compromis évoqué par Minsk pour sortir de la crise politique.

Le président biélorusse avait dit fin août que des "spécialistes" travaillent sur cette réforme, qui sera ensuite soumise "au référendum", laissant entendre qu'elle pourrait éventuellement mener à de nouvelles élections.

Dimanche, plusieurs dizaines de milliers de manifestants ont défilé à Minsk pour le cinquième week-end consécutif afin de réclamer le départ d'Alexandre Loukachenko, 66 ans dont 26 au pouvoir. La mobilisation ne semblait ainsi pas faiblir malgré l'arrestation ou l'exil des principaux opposants.

Au début de la rencontre à Sotchi, M. Poutine avait dit être "convaincu" qu'avec "l'expérience du travail politique" de M. Loukachenko, le Biélorus "atteindra de nouvelles frontières". Il ne s'est en revanche pas exprimé en faveur d'un soutien plus marqué au cours de cette conversation initiale de vingt minutes pendant laquelle Alexandre Loukachenko a davantage parlé que son hôte, remerciant M. Poutine "personnellement" et



"tous les Russes" de leur appui.

Selon le Kremlin, les deux hommes ont ensuite évoqué, lors d'une discussion "constructive", les relations bilatérales, la coopération économique, ainsi que des questions militaires et d'énergie. Fidèle à sa nouvelle stratégie consistant à se présenter comme le premier rempart de la Russie face aux Occidentaux, le chef de l'Etat biélorusse a affirmé que les deux pays devaient "préparer (leurs) armées" de sorte que, "Dieu nous en préserve, nous puissions résister" en cas d'attaque militaire.

S'il accusait la Russie avant le scrutin de vouloir "déstabiliser" son pays, Alexandre Loukachenko a depuis effectué un virage à 180 degrés pour obtenir le soutien russe face aux manifestations massives, qui font selon lui partie d'un complot occidental.

Vendredi, le Kremlin avait annoncé que cette rencontre servirait aussi à évoquer "les perspectives du processus d'intégration" entre ces deux ex-républiques

soviétiques, un projet que Moscou caresse de longue date.

Cheffe de file de l'opposition contrainte à l'exil en Lituanie, Svetlana Tikhanovskaïa avait plus tôt interpellé Vladimir Poutine. "Je regrette que vous ayez décidé d'avoir un dialogue avec l'usurpateur et non pas avec le peuple biélorusse", a dit celle qui revendique la victoire à la présidentielle du 9 août et qui s'est lancée en politique au printemps après l'arrestation de son mari.

A ses yeux, tout accord russo-biélorusse signé par Alexandre Loukachenko serait "juridiquement non valable" car celui-ci avait été réélu de manière "illégitime".

Au cours de leur rencontre, M. Poutine a également confirmé un prêt d'un milliard et demi de dollars accordé au Biélorus, dont les difficultés économiques récurrentes ont été amplifiées par la crise du coronavirus.

Une telle assistance permettrait au Kremlin de rappeler la profonde dépen-

dance économique de ce pays à l'égard de son "grand frère". D'autant que des sanctions occidentales sont en cours de préparation du fait des répressions.

Depuis 15 ans, les discussions russo-biélorusses pour une plus grande intégration ont essentiellement permis d'aborder des questions de monnaie unique ou de bases militaires russes sur le territoire voisin, mais M. Loukachenko a jusqu'ici résisté aux ambitions de Moscou, louvoyant entre Est et Ouest et s'en prenant parfois verbalement à la Russie alliée.

Les figures de l'opposition biélorusse, pour la plupart arrêtées ou exilées, ont insisté dès les premiers moments sur le fait que leur mouvement était dirigé contre M. Loukachenko et n'était ni antirusse, ni pro-occidental.

Le Conseil des droits de l'Homme (CDH) de l'ONU s'est prononcé lui en faveur d'une réunion d'urgence vendredi sur la situation au Biélorus, du fait des répressions et d'allégations de tortures de détenus.

## Le malfrat italien "Johnny le Gitan" arrêté après sa 7<sup>ème</sup> évasion



**L**e malfrat italien Giuseppe Mastini, 60 ans, surnommé "Johnny le Gitan", a été arrêté mardi matin en

Sardaigne après s'être fait la belle début septembre pour la septième fois de sa longue carrière, a annoncé la police. "Le

détenu en fuite a été retrouvé dans une maison de campagne près de Sassari", dans le nord-ouest de la Sardaigne, où il se trouvait en compagnie d'un forgeron, a précisé la police.

Condamné à perpétuité et incarcéré dans une prison de haute sécurité de Sardaigne depuis juillet 2017, il n'avait pas regagné sa cellule après une sortie le 5 septembre, alors qu'il allait être éligible à un régime de semi-liberté en février prochain. "On s'évade toujours par amour", a déclaré à la police Giuseppe Mastini, cité par le site du quotidien Il Corriere della Sera. Sa compagnie ne se trouvait pas avec lui au moment de son arrestation.

Un avis de recherche avait été lancé dans tout le pays pour retrouver le prisonnier, qui s'était teint les cheveux en

blond platine. En réaction à cette énième évasion, un syndicat italien de policiers avait réclamé un changement des règles de sortie, demandant la suppression des permis de sortie pour les criminels ayant déjà fait des tentatives d'évasion.

Originaire de la province de Bergame (nord), Giuseppe Mastini s'était installé avec sa famille de forains "sinti" à Rome dans les années 70, avant de perpétrer son premier meurtre à l'âge de onze ans, selon l'agence ANSA. Sa toute première évasion remonte à 1987, lorsqu'il n'avait pas réintégré sa prison. Durant sa cavale de deux ans, il avait ensuite perpétré de nombreux crimes: vols, prise en otage d'une jeune fille, meurtre d'un officier de police, blessures infligées à un autre. Il a aussi été cité dans l'enquête sur le meurtre du cinéaste Pier Paolo Pasolini en 1975.



## Le potentiel du tourisme interne au service du redressement économique

Le tourisme interne devrait reprendre plus vite que les voyages internationaux, a affirmé l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) dans la troisième édition de sa note d'information sur «Le tourisme et le Covid-19 : Comprendre le tourisme interne pour en exploiter le potentiel».

Pour les pays développés et les pays en développement, cela en fait «un tremplin intéressant pour se rétablir des effets économiques et sociaux de la pandémie de Covid-19», a soutenu l'institution spécialisée des Nations unies pour le tourisme.

L'organisation «s'attend à ce que le tourisme interne reparte plus vite et avec plus d'intensité que les voyages internationaux. Vu son ampleur, le tourisme interne pourra aider de nombreuses destinations à se remettre des impacts économiques de la pandémie tout en permettant de sauver des emplois, de protéger les moyens d'existence et de retrouver aussi les bienfaits sociaux apportés par le tourisme», a expliqué le secrétaire général de l'OMT, Zurab Pololikashvili.

Dans le contexte actuel de

crise liée au Covid-19, la nouvelle note de cette organisation ne peut laisser indifférent le Maroc dont le secteur touristique a été très fortement touché par les effets de la pandémie.

Soulignons que ce secteur constitue une importante source de devises et emploie 20 millions de personnes, comme l'avait rappelé la députée itihadie Amina Talbi, lors du débat organisé en juin dernier à la Chambre des représentants sur l'impact de la pandémie du coronavirus sur le tourisme, l'artisanat, le transport aérien et l'économie sociale.

Dans sa publication, l'organisation relève environ 9 milliards de voyages de tourisme interne dans le monde en 2018, ce qui représente six fois plus le nombre d'arrivées de touristes internationaux recensés au cours de cette même année (1,4 milliard).

L'institution internationale y décrit aussi «la façon dont les destinations dans le monde prennent activement des mesures pour développer le tourisme interne, par exemple en offrant des vacances en prime aux salariés ou des coupons et autres encouragements à voyager à l'intérieur du

pays».

Selon l'Organisation mondiale du tourisme, dans la plupart des destinations, le tourisme interne génère des niveaux plus élevés de recettes que le tourisme international.

Pour preuve, «dans les pays de l'OCDE, le tourisme interne intervient pour 75% dans les dépenses touristiques totales. Dans l'Union européenne, les dépenses

du tourisme interne sont 1,8 fois plus élevées que les dépenses du tourisme récepteur», a fait savoir l'institution spécialisée.

Il est à souligner qu'à l'échelle mondiale, les plus grands marchés de tourisme interne en termes de dépenses sont les Etats-Unis d'Amérique (près de 1.000 milliards d'USD), l'Allemagne (249 milliards d'USD), le Japon (201 milliards d'USD), le Royaume-Uni (154 milliards d'USD) et le Mexique (139 milliards d'USD), selon les données de l'organisation.

Pour lutter contre les répercussions du nouveau coronavirus sur ce secteur, signalons que les autorités marocaines ont élaboré un plan intégré et participatif mettant un accent particulier sur le tourisme interne.

Répondant à une question centrale à la Chambre des représentants, le ministre du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport aérien et de l'Economie sociale, Nadia Fettah Alaoui, affirmait que le tourisme interne constituait l'une des priorités de son département.

Pour stimuler le tourisme interne, l'OMT recommande un

certain nombre d'initiatives, fournissant ainsi des études de cas destinées à stimuler la demande interne.

D'après l'organisation, celles-ci «comprennent des initiatives axées sur le marketing et la promotion et des incitations financières», a-t-elle constaté notant qu'au vu du poids du tourisme interne et des tendances actuelles, de plus en plus de pays s'emploient à développer leurs marchés.

Au Maroc, parallèlement aux mesures prévues dans le cadre du pacte proposé par le Comité de veille économique (CVE), l'Etat et le secteur privé, représenté par le président du GPBM et le président de la Confédération nationale du tourisme, ont procédé en août dernier à la signature du contrat-programme pour la relance du secteur touristique en phase post-Covid-19.

Couvrant la période 2020-2022, ce contrat se fixe trois objectifs majeurs : préserver le tissu économique et l'emploi, accélérer la phase de redémarrage et poser les bases d'une transformation durable du secteur.

Alain Bouithy



Une niche qui pourra aider de nombreuses destinations à se remettre des impacts économiques de la pandémie, selon l'OMT



## Auto Hall cède un bien immobilier avec une plus-value de 59 MDH

Auto Hall entend finaliser l'opération de cession d'un bien immobilier qui devra générer une plus-value de 59 millions de dirhams (MDH), a annoncé la société.

Le Conseil d'administration réuni jeudi dernier a autorisé la cession d'un bien immobilier apportant une plus-value de 59 millions de dirhams dans les comptes de l'exercice 2020, indique l'entreprise dans un com-

munié.

Auto Hall est engagée depuis plusieurs années dans un vaste plan de développement du réseau visant à atteindre à terme 100 sites opérationnels assurant un meilleur service de proximité à la clientèle.

Dans ce cadre, la cession de certains biens immobiliers devenus non utiles à l'exploitation s'est avérée nécessaire, souligne la même source.

## Eqdom enregistre un résultat net en repli au premier semestre

Eqdom a réalisé au cours du premier semestre 2020 un résultat net de 33,4 millions de dirhams (MDH) contre 80 MDH lors de la même période de l'exercice précédent, ressort-il de ses résultats semestriels publiés lundi.

Le résultat brut d'exploitation affiche à fin juin 2020 quelque 1477 MDH contre 158,8 à la même date de l'année passée au moment où le produit net bancaire ressort à 255,6 contre 277,6 au cours du premier semestre 2019, selon la même source.

Eqdom fait en outre état de l'augmentation des dotations aux provisions nettes de reprises pour créances en souffrance qui sont passées de 33,1 MDH en juin 2019 à 78,8 en juin 2020.

L'entreprise note que la crise actuelle liée à la pan-

démie du nouveau coronavirus a eu un impact important sur le marché du crédit à la consommation qui a enregistré une baisse drastique de la demande client de mars à juin.

Dans cet environnement défavorable, la baisse des revenus d'Eqdom a été limitée à -8% par rapport à l'année dernière, souligne la même source, relevant que la bonne maîtrise des charges générales d'exploitation a permis à l'entreprise de compenser partiellement l'impact de l'augmentation du coût net du risque sur le résultat net du semestre qui ressort à 33,4 MDH.

Eqdom estime que sur les prochains mois, la reprise graduelle de l'activité observée suite au déconfinement devrait permettre d'atténuer le ralentissement subi au premier semestre.

# L'export post-Covid, un moteur de croissance et de transformation économique

L'incertitude et la confusion qui se sont emparées de l'économie suite à la crise sanitaire de Covid-19, ont généré des effets systémiques mettant en péril la dynamique du secteur de l'export. Pourtant, cette crise représente un contexte propice à l'émergence de nouvelles opportunités, faisant de l'export post-Covid, un moteur de croissance et de transformation économique.

Face à une telle situation conjoncturelle et malgré l'optimisme affiché par les indicateurs économiques, seule une réelle résilience pourrait permettre de passer cette période de turbulence et mieux se positionner sur l'échiquier international et régional. Une bonne identification des opportunités à saisir par les exportateurs marocains au lendemain de la crise, demeure une nécessité urgente.

Le nouvel ordre économique mon-

dial impose également une révision du fonctionnement des chaînes de valeur et une réduction de la dépendance à travers le renforcement de l'industrie nationale et la diversification de l'économie. La crise sanitaire que nous traversons ouvre ainsi de nouveaux horizons devant nos offres d'exportations. "L'export constitue un moteur essentiel de croissance et d'accélération de la transformation économique. Il devrait être désormais refondé pour être un acte naturel qui reflète l'émanation de la compétitivité réelle de notre économie", a souligné, dans un entretien à la MAP, Hassan Sentissi El Idrissi, président de l'Association marocaine des exportations (ASMEX).

"Au titre des 7 premiers mois de l'année 2020, nos exportations ont enregistré une baisse de 17%, en comparaison avec la même période en 2019", a-t-il fait observer, notant que tous les secteurs exportateurs "ont subi drastiquement les impacts de la crise de Covid-19 bien que les baisses sont différentes d'un secteur à l'autre".

Selon les dernières statistiques des exportations, l'automobile s'est replié de 28,7%, le textile et cuir de 29,5%, l'aéronautique de 21,2%, l'agriculture et agroalimentaire de 4,7%, phosphates et dérivés de 4,2% et l'électronique et électrique de 5,6%.

"Actuellement, il y a un manque de visibilité certain sur l'ensemble des marchés mondiaux. Notre principal client, l'Union européenne, est en crise, ce qui a impacté gravement des secteurs comme l'automobile, l'aéronautique, le textile-habillement, le tourisme dont une grande partie est totalement liée à cette

région", a-t-il commenté.

Et d'ajouter : "Deux pays (l'Espagne et la France) s'accaparent la part du lion de nos échanges extérieurs, et nous ne sommes pas présents sur les grands marchés importateurs, bien que nous ayons un grand potentiel principalement au niveau des régions et des secteurs". Le Maroc, a-t-il relevé, regorge d'un potentiel important qu'il faut mobiliser, faisant remarquer que "la crise de Covid-19 a permis de mobiliser des fonds pour accompagner de nouvelles inventions. Il faut accompagner cette dynamique dans l'ensemble des niches à très haute valeur ajoutée pour positionner les exportations marocaines dans de nouveaux pays".

De son côté, Hicham Boudraa, directeur général par intérim de l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE), a considéré que le challenge à relever aujourd'hui est lié au facteur temps et au degré de préparation post-crise. "Nous devons en effet être préparés, repositionner notre offre pour être le plus compétitif possible dans un contexte de relance économique qui sera à l'origine de grands besoins en termes de relais de croissance pour de très nombreuses économies mondiales", a-t-il indiqué.

En effet, les répercussions de la crise du coronavirus, a-t-il poursuivi, ont entraîné une refonte globale des chaînes de valeur partout dans le monde et en particulier dans la région méditerranéenne, précisant que c'est le cas des pays de "l'Union européenne, qui pourraient bientôt commencer à revoir certaines de leurs positions et alliances

économiques sur la scène internationale". Dans ce contexte, le Royaume offre "une proximité géographique et une efficacité logistique imbattables". De plus, grâce à son très vaste réseau d'accords de libre-échange (accès direct à plus de 1,3 milliard de consommateurs dans 56 pays), le Maroc se présente comme "une plateforme de réexportation vers plusieurs autres pays à travers les 5 continents", a-t-il expliqué.

Selon M.Boudraa, le Maroc propose un soutien technique et financier ainsi que des exonérations fiscales pour l'installation d'investisseurs étrangers, sans oublier ses zones d'accélération industrielle hautement spécialisées et équipées.

"Cette nouvelle approche passera également par l'alignement de nos objectifs avec ceux de nos partenaires, pour assurer un co-développement et une croissance durable", a-t-il insisté.

Ainsi, un point majeur est de recommander et d'identifier ensemble les outils, qui combineront l'investissement étranger au Maroc, l'investissement national et le développement de l'export Made in Morocco.

De plus, cette pandémie sans précédent, a estimé le responsable, pourrait sans aucun doute offrir au Royaume l'un des principaux bénéfices de la collaboration transfrontalière, et accélérer un processus mondial majeur le «nearshoring». En effet, ces dernières années, de nombreuses multinationales ont étudié différentes options, leur permettant de réduire la dépendance entre leurs chaînes de production et les fluctuations et incertitudes économiques de certains pays géographiquement éloignés.

En sus, la situation économique actuelle a mis en évidence le besoin de résilience, a-t-il noté, soulignant que les derniers chiffres d'exportation du Maroc reflètent clairement l'impact significatif de la crise sanitaire sur tous les secteurs sans exception, et que de nombreuses entreprises ont connu, comme prévu, une baisse importante des volumes de leurs carnets de commandes.

"Seules la résilience, la réactivité et la prévoyance sur les tendances de reconfiguration de l'économie mondiale nous permettront une reprise efficace", a-t-il martelé. Aujourd'hui, a ajouté M.Boudraa, de nombreux experts et instituts de recherche "insistent sur un impératif, il faut innover! L'innovation n'a jamais été aussi vitale et urgente dans chaque pays, dans chaque industrie et en permanence". Et de souligner que les opérateurs économiques nationaux ont pris conscience de ce besoin et nombre d'entre eux rejoignent aujourd'hui une dynamique motivée par l'impératif de résilience.

"Innovover, c'est aussi s'adapter à une toute nouvelle demande qui émerge actuellement après le Covid-19. D'autres paradigmes émergent comme notre façon de consommer, de bouger. Nos modes de vie et nos achats se réorientent vers des modes plus sûrs et plus verts", a-t-il résumé.

Face à cette nouvelle configuration, le Maroc, grâce à sa stabilité politique, peut faire de grands pas pour assurer une économie plus compétitive, plus durable et plus résiliente.

Par Karima EL OTMANI (MAP)



Les exportations ont enregistré une baisse de 17% au titre des 7 premiers mois de l'année

# La production industrielle en hausse de 4,1% tant dans la zone euro que dans l'UE

En juillet 2020, un mois marqué dans de nombreux Etats membres par un certain assouplissement des mesures de confinement liées au Covid-19, la production industrielle corrigée des variations saisonnières a augmenté de 4,1% tant dans la zone euro que dans l'UE, par rapport à juin 2020, selon les estimations d'Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne. En juin 2020, la production industrielle avait augmenté de 9,5% dans la zone euro et de 9,6% dans l'UE.

En juillet 2020, par rapport à juillet 2019,

la production industrielle a diminué de 7,7% dans la zone euro et de 7,3% dans l'UE.

En juillet 2020, par rapport à juin 2020, dans la zone euro, la production a augmenté de 5,3% pour les biens d'investissement, de 4,7% pour les biens de consommation durables, de 4,2% pour les biens intermédiaires, de 3,9% pour les biens de consommation non durables et de 1,1% pour l'énergie.

Dans l'UE, la production a augmenté de 5,6% pour les biens d'investissement, de 4,8% pour les biens de consommation durables, de 3,9% pour les biens intermédiaires,

de 2,8% pour les biens de consommation non durables et de 1,3% pour l'énergie.

Les plus fortes hausses de la production industrielle ont été enregistrées au Portugal (+11,9%), en Espagne (+9,4%) et en Irlande (+8,3%). Des baisses ont été relevées au Danemark (-4,9%), en Lettonie (-0,8%) et en Belgique (-0,5%).

En juillet 2020, par rapport à juillet 2019, dans la zone euro, la production a reculé de 10,4% pour les biens d'investissement, de 9,3% pour les biens intermédiaires, de 6,2% pour l'énergie, de 3,8% pour les biens de

consommation durables et de 1,9% pour les biens de consommation non durables.

Dans l'UE, la production a diminué de 10,2% pour les biens d'investissement, de 8,7% pour les biens intermédiaires, de 6,6% pour l'énergie, de 2,5% pour les biens de consommation non durables et de 2% pour les biens de consommation durables.

Les baisses les plus marquées ont été relevées au Danemark (-13,6%), en Allemagne (-11,6%) et au Portugal (-9,6%). Des hausses ont été observées en Irlande (+15,6%), en Pologne (+0,9%) et en Lettonie (+0,1%).

# Hemmou Ounamir, un monument de la tradition orale investit le numérique



**P**rofondément ancrés dans l'histoire, les mythes marocains constituent un legs dont l'apport peut s'avérer particulièrement précieux en ces temps marqués par les multiples restrictions entraînées par la pandémie de la Covid-19. En effet, les constructions imaginaires que représentent les mythes peuvent combler ce qui peut manquer en temps de confinement.

A titre d'exemple, le mythe Hemmou Ounamir peut servir de porte d'entrée vers des univers qui s'étendent au-delà des frontières matérielles, tout en renseignant sur la richesse de la culture marocaine et les rapports que les Marocains ont entretenus avec les autres nations.

## Un mythe marocain aux analogies méditerranéennes

Il existe plusieurs versions du mythe de Hemmou Ounamir, la plus célèbre raconte l'histoire d'un garçon nommé Hemmou Ounamir, dont la beauté séduisit une Tanirt (ange ou fée selon les versions). Celle-ci lui rend visite la nuit et lui enduit la main de henné durant son sommeil. A son réveil, Ounamir découvre la tache du henné sur sa main, et décide d'en parler au Taleb (maître) de l'école coranique qu'il fréquente. Grâce à une ruse mise au point par le Taleb, Ounamir veille la nuit et réussit à capturer Tanirt, qui accepte de l'épouser à condition qu'il lui aménage un logis secret.

Mais un jour, la mère du protagoniste tombe sur la clé dissimulée de la chambre de Tanirt et viole l'espace interdit, suite à quoi la fée s'envole vers le septième ciel.

Ounamir chevauche son cheval et part à la quête de sa bien-aimée. Il rencontre un Iguider (aigle mythique) qui le portera dans un voyage céleste jusqu'au septième ciel, afin de retrouver Tanirt. Pour ce faire, Ounamir va devoir consentir un sacrifice : il doit égorger son cheval et le découper en sept morceaux pour nourrir l'aigle. Chemin faisant, il fait tomber le dernier morceau de viande et le remplace par un morceau de sa propre chair.

Hemmou retrouve au final sa bien-aimée au septième ciel. Pour rester auprès d'elle, il devra respecter une condition : ne jamais soulever une pierre de la dalle. Le jour de la fête du sacrifice, Hemmou se laisse emporter par la nostalgie, il brave l'interdiction et soulève la pierre. En regardant par le trou, il aperçoit sa mère et est bouleversé par ce qu'il voit : devenue aveugle à force de pleurer son départ, la vieille femme tient un bélier sans personne pour exécuter le sacrifice rituel, et appelle déses-

pérément son fils.

Hemmou se jette alors hors du ciel pour revenir sur terre, mais son corps se dilue dans l'espace. Deux gouttes de son sang atteignent la terre, la première redonne la vue à sa mère tandis que la deuxième immole la bête.

Ce mythe amazigh présente des analogies avec la mythologie grecque, notamment l'histoire du couple d'Eros-Psyché ou celui d'Orphée-Eurydice. Ces deux exemples ont en commun avec le mythe de Hemmou Ounamir le fait qu'un humain affronte les forces de l'au-delà au péril de sa vie pour retrouver l'amour de sa vie. Cet affrontement passe par un mouvement d'ascension appelé "Anabase" qui transcende le réel et le matériel.

Un tel mythe, en plus de sa dimension artistique incontestable -liée au récit en lui-même-, se double d'une dimension esthétique qui se rapporte à la créativité de sa réception par le lecteur ou l'auditeur. Dans ce sens, il est impossible de prétendre qu'un récit dispose d'un nombre limité d'interprétations. Chaque lecteur ou auditeur est en mesure de produire un ou plusieurs sens selon son entendement et son propre système référentiel.

## Des fonctions sociales et existentielles

Le mythe de Hemmou Ounamir remplit plusieurs fonctions. Selon Najate Nerci, enseignante-chercheuse à l'université Hassan II-Casablanca, ce conte a été investi pour "expliquer le rapport à la mère à l'instar du mythe grec Œdipe, figurer une éthique sociale de la promesse et de la parole, sonder les questions existentielles de l'être humain, interroger le rapport à la terre et à l'identité, et examiner le cheminement du mouvement culturel amazigh".

Dans un entretien avec la MAP, Mme Nerci explique que ce mythe a connu de multiples transcriptions. D'abord par les berbéristes (Stumme en 1895, Laoust en 1918, Justinarid en 1925, Leguil en 1949, Roux en 1949), puis dans la transcription marocaine d'Amzal en 1968.

Par la suite, il a fait ses passages à l'écriture moderne (Bourass en 1991, Aassid en 1999), son entrée en littérature (dans trois romans de Khaïr-Eddine : "Corps négatif" en 1968, "Le Déterreur" en 1973, et "Légende et vie d'Agou'n'chich" en 1984), à la poésie, à la nouvelle, au théâtre, au cinéma, au discours politique et à la psychanalyse. L'ensemble de ces versions, variantes, réécritures et lectures, transformations et passages de l'oral à l'écrit, d'un genre litté-

raire à un autre, d'un registre de discours à un autre et d'une lecture à une autre "ont permis un nouvel éclairage du fonctionnement du mythe", fait valoir Mme. Nerci. "La vitalité de ce mythe jusqu'à ses silences ont offert une matière fertile à toutes les réécritures, les genres et les discours", note-t-elle.

La préservation de ce patrimoine immatériel fait face à des défis inédits, car aujourd'hui, dit l'universitaire, "nous sommes confrontés à un nouveau contexte, qui remet en cause le dynamisme de la reproduction de la tradition orale, et génère des ruptures cruciales dans sa production, sa gestion et sa transmission aux générations présentes et futures". Partant de ce constat, Najate Nerci plaide pour le recours aux nouvelles technologies afin d'assurer la préservation de la tradition orale nationale.

## La révolution numérique au service de la tradition orale

"La préservation de la tradition orale requiert la participation des nouvelles technologies de l'information dans la conservation, l'exploitation, la diffusion, la reproduction et l'archivage des supports obtenus grâce à la collecte", souligne la spécialiste des questions de l'imaginaire dans le discours.

A ce titre, elle pense qu'un regain d'intérêt pour la tradition orale dans les pays du Sud en particulier devra s'accroître dans les années à venir, stimulé par "le phénomène de globalisation-mondialisation, qui conduit de plus en plus les communautés ethno-linguistiques à être convaincues de l'urgence de la conservation de leur identité, en accordant une attention singulière à leur patrimoine propre".

"Les nouvelles technologies de l'information sont incontournables dans cette entreprise", met-elle en avant, notant qu'outre les potentialités prodigieuses fournies par le numérique, il existe également la fidélité du produit, et l'existence de nouveaux supports de grandes capacités de stockage et de grande résistance.

Elle considère que le numérique "figure une sorte d'accommodement dynamique de la tradition orale dans sa concurrence avec l'écrit, et qu'il peut lui assurer une large diffusion qui ne reconnaît pas les frontières géographiques réelles".

Un avis partagé par Rachid Bouksim, directeur artistique du Festival International Issni N Ough du film amazigh, qui s'est mis à l'œuvre dès les premiers mois du confinement pour assurer la présence du mythe amazigh dans la sphère virtuelle.

Pour ce faire, il a choisi de s'appuyer sur les réseaux sociaux afin de garantir une plus large diffusion de la légende de Hemmou Ounamir, entre autres contes puisés du répertoire amazigh.

Dans une déclaration à la MAP, M. Bouksim revient sur la genèse de l'idée. A l'annonce de la tombée du confinement, raconte-t-il, il a choisi de rentrer à son village situé à proximité de Sidi Ifni, où l'idée lui a traversé l'esprit. "Comme je m'attendais à ce que le confinement se prolonge, je me suis dit qu'il me fallait un rythme pour ne pas tomber dans l'ennui. Je me suis adressé à plusieurs personnes pour réfléchir à une autre façon de raconter nos récits et contes, et j'ai consulté à ce sujet des personnes de ma famille, ainsi que ma mère et ma grand-mère", relate-t-il. Il a ainsi entamé l'expérience de raconter le mythe via la plateforme Facebook, sur laquelle il a partagé une première capsule qui lui a valu plusieurs expressions d'appréciation et d'encouragement.

Rachid Bouksim n'a pas eu recours aux graphismes. Il dit avoir choisi de raconter le mythe de Hemmou Ounamir sans accompagner la narration de dessins ni d'animations, partant de son souhait de préserver ce qu'il considère comme la finalité même du conte. "L'objectif du conte consiste, pour le récepteur, à écouter tout en capturant les images, et pour le narrateur, à stimuler l'imagination de celui qui l'écoute", juge-t-il.

Raconter des mythes amazighs comme celui de Hemmou Ounamir équivaut à relater des valeurs humaines et universelles que les Marocains partagent avec les autres cultures et nations, notamment celles du pourtour méditerranéen, estime-t-il.

En somme, le recours aux nouvelles technologies d'information et de communication s'avère vital à la préservation et la propagation du patrimoine immatériel marocain. Cette entreprise s'avère équitable pour un mythe comme celui de Hemmou Ounamir, que Najate Nerci considère, à juste titre, comme "le récit le plus important et le plus marquant de la production fictionnelle du patrimoine culturel amazigh".

Le passage de la mythologie marocaine à l'univers virtuel l'intègre dans une nouvelle ère qui introduit les nouvelles générations de marocains à une partie longtemps méconnue de leur propre patrimoine, tout en consacrant la reconnaissance de la richesse de ce patrimoine jusqu'à l'échelle internationale.

Par Al Mustapha Squenfle (MAP)



## Le Festival de Fès de la culture soufie aura lieu le mois prochain en ligne



La 13<sup>ème</sup> édition du festival de Fès de la culture soufie se tiendra en ligne du 17 au 26 octobre prochain, ont annoncé les organisateurs. Cet événement sera placé sous le thème "l'art de la transmission" et constituera ainsi une sorte de réponse culturelle et créative à cette crise liée à la pandémie de Covid19, selon l'association éponyme. Une sélection d'activités et de célébrations puisées du riche patrimoine soufi national et universel sera proposée au

public du festival.

A l'instar des éditions précédentes, ce rendez-vous culturel vise à faire découvrir ou redécouvrir aux Marocains une culture qui est la leur et leur offrir l'accès à cette richesse artistique, intellectuelle et spirituelle.

D'après ses initiateurs, le festival tend aussi à conforter le positionnement du Maroc dans le dialogue interculturel en jetant un pont entre l'Orient et l'Occident, questionner le rôle du soufisme

dans le monde d'aujourd'hui et faire connaître la richesse artistique que le soufisme a inspirée à travers la peinture, la calligraphie, les chants, la musique, les films d'auteur, les livres et les expositions ainsi que les artistes et les penseurs contemporains. Il s'agit aussi, au fil de la programmation, de "montrer comment cette civilisation peut continuer d'être le terreau de valeurs universelles et à s'enrichir de sa relation avec d'autres cultures et religions".

### Bouillon de culture

#### Programmes culturels à distance

Un total de 42 programmes culturels ont été organisés à distance, en août dernier, afin d'assurer la continuité de l'activité culturelle dans le contexte de la crise sanitaire induite par la propagation de la pandémie de la Covid-19, a indiqué la Direction Régionale de la Culture de Marrakech-Safi. La Direction précise, dans un rapport, que ces programmes artistiques et culturels, diffusés via sa page officielle sur "Facebook", ont touché divers domaines, notamment l'enfance, la communication, le patrimoine, la littérature, le théâtre, la musique et les arts plastiques, outre des conférences. Elle a également expliqué que ces programmes, mis en ligne sous forme de capsules vidéo, ont enregistré un taux de visionnage élevé et une interaction importante de la part de près de 3.000 visiteurs.

Initiés sous le signe "La culture au cœur de ta maison, reste chez toi", ces programmes ont porté sur la diffusion de contes populaires, de lectures de poèmes de zajal autour du sujet du nouveau coronavirus et la présentation de plusieurs épisodes de la série "Un livre et son auteur".

Dans le domaine des arts plastiques, il a été procédé à l'organisation d'expositions virtuelles et d'ateliers techniques, à la présentation de conseils, de plusieurs jeux et histoires au profit des enfants, à travers le programme "Les contes de Simsima", outre des pièces théâtrales et des lectures de poèmes. La Direction régionale de la culture de Marrakech-Safi avait, par ailleurs, annoncé l'organisation de concours artistiques et culturels à distance, portant sur plusieurs domaines, notamment le théâtre, les arts plastiques, la musique, le conte et l'Inchad.



## "Ghost of spacetime" de Karim Tajouaout nominé au Grand OFF-World Independent Film Awards



Le court-métrage « Ghost of Spacetime », du réalisateur marocain Karim Tajouaout, figure parmi les nominés au "Grand OFF - World Independent Short Film Awards 2020", prévu du 23 au 30 novembre prochain en Pologne. « Ghost of Spacetime » a été sélectionné pour concourir pour les prix « Grand OFF - World Independent Film Awards 2020 » dans la catégorie "meilleure production" et "meilleure scénographie", indiquent les organisateurs dans un communiqué relayé mardi par la presse locale. Vingt-quatre pays participent à cette 14<sup>ème</sup> édition notamment la Pologne, l'Espagne, les États-Unis, la Turquie, la Russie, l'Allemagne, l'Inde, la Corée du Sud, la Syrie et l'Iran.

« Ghost of Spacetime », un court métrage dont la durée ne dépasse pas neuf minutes, s'arrête sur la cruauté de la guerre et sur les souffrances qu'elle inflige aux familles, détruisant leur avenir et celui de leurs enfants.

Les rôles clés sont interprétés par Sami Saadallah, Hanane Khaldi, Rayane Ouali,

Aziz Yassine et Ahmed Elmir.

Le court-métrage de Karim Tajouaout, né à Oujda en 1992, a remporté le Prix de la critique remis par l'Association marocaine des critiques de cinéma, lors de la 21<sup>ème</sup> édition du Festival national du film de Tanger organisée en mars dernier, et a été aussi primé le même mois en obtenant le prix de la meilleure contribution (un certificat d'appréciation et le masque bronze de Toutankhamon), lors de la 9<sup>ème</sup> édition du Festival du film africain de Louxor en Egypte.

Rappelons enfin que Grand OFF - World Independent Film Awards est la plus importante initiative de promotion du cinéma indépendant en Pologne et l'un des événements culturels les plus importants liés au cinéma indépendant dans le monde. La mission de Grand OFF est de mettre le cinéma indépendant à l'honneur que méritent les films et leurs réalisateurs. Cet objectif est atteint par un processus minutieux de nomination des films soumis par les membres du Grand OFF Jury, représentant des professionnels du cinéma de 24 pays.

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SIDI IFNI  
CONSEIL PROVINCIAL DE  
SIDI IFNI  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX  
N° 12/2020/ BP

Le 09 Octobre 2020 à 11 heures 30 minutes, il sera procédé au siège du Conseil Provincial de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : CONSTRUCTION DE LA ROUTE RELIANT ASSIF ID LAAROUCI ET ID BARKA A TRAVERS SMAHRA ET ID RGUIG A LA COMMUNE TANGARFA PROVINCE SIDI IFNI (2EME TRANCHE).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 12.000,00 dhs (Douze Mille Dirhams). L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 859.593,60 dhs (Huit Cent Cinquante Neuf Mille Cinq Cent Quatre Vingt Treize Dhs et 60 Cts). Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni.  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés précité.

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de consultation.  
**N°7229/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SIDI IFNI  
CONSEIL PROVINCIAL DE  
SIDI IFNI  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX  
N° 11/2020/ BP

Le 09 Octobre 2020 à 11 heures 00 minutes, il sera procédé au siège du Conseil Provincial de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : Travaux d'alimentation en eau potable des douars de la région Ait Ired, Commune de Trine Amellou, Province Sidi Ifni (2ème Tranche).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6.000,00 dhs (Six Mille Dirhams). L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 399.888,00 dhs (Trois Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Huit Dhs et 00 Cts).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni.  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés précité.  
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de consultation.  
**N°7230/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE

DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SIDI IFNI  
CONSEIL PROVINCIAL  
DE SIDI IFNI  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX  
N° 10/2020/ BP

Le 09 Octobre 2020 à 10 heures 30 minutes, il sera procédé au siège du Conseil Provincial de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : Achat de matériel et équipement au profit du Centre Hospitalier Provincial de Sidi Ifni.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25.000,00 dhs (Vingt Cinq Mille Dirhams). L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.600.000,00 dhs (Un Million Six Cent Mille Dhs et 00 Cts).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni.  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés précité.

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de consultation.  
**N°7231/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Wilaya Région Guelmim  
Qued-Noun  
Province de Sidi Ifni  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT

SUR OFFRES DE PRIX  
N° 16 /2020/ BG

Le 12 Octobre 2020 à 10 heures 30 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : Achat de fourniture de bureau au profit de la Province de Sidi Ifni.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement à la Division du Budget et des marchés de la Province de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3.000,00 dhs (Trois Mille Dirhams). L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 195.540,00dhs (Cent Quatre Vingt Quatre Mille Cinq Cent Quarante Dirhams 00 Cts).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception à la Division du Budget et des marchés de la Province de Sidi Ifni

- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Division du Budget et des marchés de la Province de Sidi Ifni,  
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la

Séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 8 du règlement de consultation.  
**N°7232/PA**

SOCIETE  
« MARGHICHI NEGOCE »  
S.A.R.L.A.U SIDI MAAROUF  
1, RUE 83, N° 8  
CASABLANCA

-Au terme d'un Procès-verbal de l'AGE de la société \* MARGHICHI NEGOCE \* S.A.R.L.A.U du 10/07/2020 enregistré Le 14/07/2020, les associés de la dite société ont décidé ce qui suit : \* Modification de l'objet Social de la Société  
\* MARGHICHI NEGOCE \* S.A.R.L. A.U de : MARCHAND DE MOTOCYCLES

PIECES DETACHEES ET ACCESSOIRES  
L'activité de : ACHAT ET VENTE DE TELEPHONE-SPORTABLES ET ACCESSOIRES

\* La Modification de l'Article 2 des statuts  
\* La Mise à Jour des Statuts ( suite aux différentes modifications )

Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca Le 11/09/2020 Sous N° 745744 dont R.C N° 344.051 /Casablanca.

POUR EXTRAIT ET MENTION  
**N°7233/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION  
MARRAKECH-SAFI  
PROVINCE DE SAFI  
CERCLE ABDA  
CAIDAT AMEUR  
CT BOUGUEDRA  
Appel d'offre ouvert  
N° 03/2020/CTB

Le jeudi 15 octobre 2020 à douze heures (12h), il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune territoriale de Bouguedra à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur Offres de Prix, pour : Cession d'un lot de terrain privé

de la commune territoriale de Bouguedra

Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré à : Bureau des marchés publics de la CT Bouguedra, il peut également être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le Cautionnement est fixé à la somme de :  
• Quatre cent mille DH (400.000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 02 et 03 du règlement de consultation.

Les concurrents peuvent :  
Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau des marchés de la commune.  
- Soit les déposer contre récépissé au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit les envoyer par voie électronique, via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article : 09 du cahier des charges  
**N°7234/PA**

**Avis de perte  
Titre Foncier**

Je soussigné, M. Jad Anis Zniber, titulaire de la CIN n° DN11721, déclare avoir perdu dans des circonstances indéterminées, le duplicata du titre foncier n° 55195/05.

Prière à toute personne qui le trouvera de bien vouloir téléphoner au numéro suivant :

06 61 58 16 74

**N°7235/PA**

**Avis de perte  
Titre Foncier**

Je soussigné, M. Rayan Anis Zniber, titulaire de la CIN n° DN15333, déclare avoir perdu dans des circonstances indéterminées, le duplicata du titre foncier n° 55194/05.

Prière à toute personne qui le trouvera de bien vouloir téléphoner au numéro suivant :

06 61 58 16 74

**N°7236/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TARJUDANT  
CERCLE TAJALOUKTE  
CAIDAT TAMALOUKTE  
COMMUNE TAMALOUKTE

**AVIS DE CONCOURS  
D'APTITUDE PROFESSIONNELLE**

Le président de la commune **TAMALOUKTE** annonce que la commune Territoriale **TAMALOUKTE** organisera le 08 OCTOBRE 2020 à 10 heures du matin au siège de cette commune un concours d'aptitude professionnelle pour l'année 2020 pour l'accès au grade Adjoint Technique 2<sup>ème</sup> grade, échelle 7 au profit des fonctionnaires ayant 6 ans d'ancienneté dans le cadre des adjoint Technique 3<sup>ème</sup> grade, échelle 6 au 31.10.2020

**Dossier d'inscription:**

- demande pour passer l'examen de compétence professionnel
- une copie de la carte d'identité national
- la décision de nomination dans le grade adjoint Technique 3<sup>ème</sup> grade.

Les demandes doivent être déposées au bureau du service personnel de la commune territoriale **TAMALOUKTE** avant le 30.09.2020.

**N°7238/PA**

ROYAUME DU MAROC  
AGENCE NATIONALE DES PORTS  
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA  
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
19/DRP/JANP/2020

SEANCE NON PUBLIQUE

Le 08/10/2020 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction des ports d'El Jadida-Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar- El Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

**PRESTATION D'EXPLOITATION DES SYSTEMES DE VIDEOSURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE D'ACCES AU PORT DE JORF LASFAR**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support-bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- El Jadida -.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **15 000,00** QUINZE MILLE DIRHAMS  
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **1 200 339,00** TTC  
**UN MILLION DEUX CENT MILLE TROIS CENT TRENTE NEUF DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP

**Les concurrents peuvent :**  
\*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction Régionale des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar- El Jadida.

\*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar, BP3162 EL JADIDA PRINCIPALE/ EL JADIDA

\*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **24/09/2020 à 11H00** A LA DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

**LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 12 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés - au km 22 route de Oualidia- EL Jadida - Tél. 05 23 38 91 30 06 20 69 51 82 06 20 69 53 11 Fax. 05 23 34 54 31.

**N°7237/PA**



ROYAUME DU MAROC  
FONDATION  
DE LA MOSQUEE  
HASSAN II  
DE CASABLANCA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT PUBLIC  
N° 19/2020/DAL

Le Jeudi 08 Octobre 2020 à 10 heures 30 minutes, il sera procédé au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca - Anfa, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert public sur offres de prix concernant la cession de deux véhicules de service réformés de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse indiquée ci-dessus.

Le cautionnement provisoire est fixé, pour chaque véhicule, à la somme de Cinq Mille (5.000,00) Dirhams. Le prix planché de départ de cession de chaque véhicule est fixé au dossier d'appel d'offres.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca - Anfa.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

N°7223/PA

AZ CONSULTING  
48 BD HASSAN II  
BENSLIMANE

TEL: 06 61 38 51 70  
« AKREA » S.A.R.L. AU  
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10/08/2020 à BOUZNIKA, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination: « AKREA » S.A.R.L. AU.

- Forme juridique: Société à responsabilité limitée à associé unique;

- Objet: Entrepreneur de travaux divers.

- Capital: 100 000,00 Dhs.

- Siège social: BUREAU B IMM 5 LOT N°1 HAY OTHMANE BOUZNIKA.

- Gérance: Mme BOUH-MAMI ZOHIRA

- Durée: 99 ans.

- Année sociale: du 01 Janvier au 31 Décembre.

Le dépôt légal est effectué au TPI de BENSLIMANE sous le N° 264/2020 du 10/09/2020 registre de commerce N° 6311 à BENSLIMANE.

N°7224/PA

« RADI GAZ »

RC: 314979

Aux termes d'un acte SSP en date du 31/08/2020, les associés de la société « RADI GAZ » SARL ont décidé ce qu'il suit :

- Décès d'un associé (M. Boudadde Amed)

- Agrément des héritiers comme associés

- Modification de la signature sociale :

- Est nommé signataire de la société M. Boudadde Said

- Mise à jour des statuts de la société

- Les statuts de la société ont été mis à jour.

Le dépôt légal a été effectué auprès du greffe du tribunal de commerce de Casablanca en date du 14/09/2020 sous le numéro : 745888.

N°7225/PA

« LARDET » SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE RC / 32527

Aux termes d'un acte SSP en date du 13/07/2020, les associés de la société « LARDET » SARL ont décidé ce qu'il suit :

Modification de l'objet social: La société aura comme objet social :

Exploitant Milk Bar / Tenant salon de thé

Le dépôt légal a été effectué auprès du greffe du tribunal de commerce de Casablanca en date du 22/07/2020 sous le numéro : 740764.

N°7226/PA

CONSTITUTION Sté «H.T DESIGN» SARL/AU

Dénomination: Sté «H.T DESIGN» S.A.R.L./A.U

Activité: Entrepreneur de Travaux Divers ou de Construction; Confection; Tapissier Marchand en Détail.

Siège Social: RDC Rue Melhaoui N° 2, Oujda.

Capital Social: 10.000,00 Dhs.

Durée: 99 ans

Gérante Associée: Melle TORBI HOUDA C.I.N n° F578323.

RC N°: 984 à Oujda.

N°7227/PA

STE DAMANE PREFEA SARL

Aux termes d'un acte SSP, il a été établi les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques principales sont :

• Dénomination sociale : DAMANE PREFEA

• Objet sociale : LA PRODUCTION DE POUTRELLE. LA PRODUCTION DES DALLES ALVEOLÉES. LA PRODUCTION DES HOURS ET AGGLOS. LA PRODUCTION DE BETON PRET A L'EMPLOI.

• Durée: 99 ans.

• Siège social: SAFI, KM 7.5 ROUTE SEBT ZOULA.

• Capital : 100.000,00 DHS et divisé en 1.000 Parts sociales de 100 DHS chacune apportées par: - Mr. DAMANE ABDELILAH : 500 Parts

- Mme. TOURIA EL MAHIL : 500 Parts

• Gérance : la société est gérée par Mr. DAMANE ABDELILAH.

• Exercice social : du

1er janvier au 31 décembre de chaque année.

La société est immatriculée au registre de commerce sous n° 10679 au tribunal de 1ère instance de SAFI.

N°7228/PA

MEDICAL TECHNIQUE

Société à responsabilité limitée d'associé unique

Au capital de 100.000,00 dirhams

Siège social : Casablanca, Hay Moulay Abdellah, Immeuble 154, rue 50, n°158,

rez-de-chaussée

Avis de transfert du siège social

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casa-

blanca, le 01/07/2020, il a été établi le projet de transfert du siège social de ladite société.

Ancien siège : Casablanca, Hay Moulay Abdellah, immeuble 154, rue 50, n°158, rez-de-chaussée.

L'associé : Monsieur Mounir Dadoun, de nationalité marocaine, associé et gérant unique, demeurant à Casablanca, Hay Inara 01, rue 13, n°16, titulaire de mille parts sociales de cent dirhams chacune (100.000,00 dhs).

Dépôt légal : Secrétariat greffe du tribunal de commerce Casablanca sous le numéro 745451 du 09 septembre 2020.

N°7247/PA

ROYAUME DU MAROC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET L'EAU POTABLE  
BRANCHE EAU  
Direction Régionale des Provinces Sahariennes

REPORT N° 1

La Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à la ville de Laâyoune informe sur le report des appels d'offres ci-après :

AO 24 DR8/2020	Equipment Et Raccordement De Nouveaux Forages Côtiers A La Station De Dessalement De Laâyoune.
AO 25 DR8/2020	Renforcement des ouvrages de distribution d'eau potable de la ville de Laâyoune, Lot N°3 : Equipement.

L'ouverture des plis sera tenue à huis-clos et aura lieu le 07/10/2020 à partir de 10 h, (au lieu de 30/09/2020) à la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune. avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.
- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

N.B : Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>

N°7219/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Province de Ouezzane  
Commune sidi Redouane

AVIS  
D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE  
AU TITRE DE L'ANNEE 2020

Le président de La commune de sidi Redouane Annonce l'organisation des examen d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2020 réservés aux fonctionnaires de ladite commune ayants remplis les conditions règlementaires, les épreuves se dérouleront au siège de la commune suivant le calendrier ci-dessous

Grade de promotion	Conditions requises	Nombre de poste	Date de concours	Dis de déposé des demandes
Adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> grade	6 années de service en qualité Adjoint administratif 3 <sup>ème</sup> grade	01	03/10/2020	29/09/2020
Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> grade	6 années de service en qualité Adjoint technique 3 <sup>ème</sup> grade	01	10/10/2020	29/09/2020

Les demandes de participation aux dits concours doivent être envoyées par courrier au président de la commune de sidi Redouane au déposé contre récépissé au service des ressources humaines de ladite commune au plus tard le 29/09/2020

N°7220/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI  
PROVINCE DE YOUSOUFIA  
SECRETARIAT GENERAL  
DBM

AVIS MODIFICATIF CONCERNANT  
L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°24/2020

Le Gouverneur de la Province de Youssoufia informe les concernés par l'Appel d'offre Ouvert N° 24/2020 relatif aux L'Assistance Technique et Suivi des Travaux de Construction des Bâtiments et Logements Administratifs au niveau de la Province de Youssoufia des modifications suivantes :

1 - Le délai d'exécution des Prestations est de Vingt Quatre Mois ( 24 Mois) au lieu de Douze Mois ( 12 Mois ).

2- Certains Modification au niveau de l'article n°17 de règlement de la consultation relatif au Critères D'évaluation des Offres Techniques .

Les autres dispositions sont restées sans changement .

N°7222/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI  
PROVINCE DE YOUSOUFIA  
SECRETARIAT GENERAL  
DBM

AVIS MODIFICATIF CONCERNANT  
L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°29/2020

Le Gouverneur de la Province de Youssoufia informe les concernés par l'Appel d'offre Ouvert N° 29/2020 relatif aux prestations du Contrôle de Qualité des Travaux de Construction des Bâtiments et Logements Administratifs au niveau de la Province de Youssoufia des modifications suivantes:

1 - Le délai d'exécution des Prestations est de Vingt Quatre Mois ( 24 Mois) au lieu de Douze Mois ( 12 Mois ).

Les autres dispositions sont restées sans changement .

N°7221/PA

**SABATIS CONSTITUTION**  
 Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 02/03/2020 il a été établi les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes  
**DENOMINATION : SABA-TIS**  
 Forme juridique : société à responsabilité limitée  
**OBJET : MARCHAND DE TISSUS, IMPORT-EXPORT**  
**SIÈGE SOCIAL : KISSARIATE RAHMA 2 N° 29, HAY RAHMA -MY RACHID-CASABLANCA.**  
**CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DH** divisé en 1000 parts de 100,00 chacune  
**DURÉE : 99ans**  
**ASSOCIÉS , APPORTS ET PARTS SOCIALES.**  
 Mr : ETTAOUIL HADDI : 50 000,00 DHS  
 Mr : JALAL EDDINE ZEHRANI : 50 000,00 DHS  
 Le capital social est divisé entre associés comme suit :  
 Mr : ETTAOUIL HADDI ..... 500 parts  
 Mr : JALAL EDDINE ZEHRANI ..... 500 parts  
**GERANCE ET SIGNATURE DES ACTES :**  
 La gérance et la signature des actes sont assurées par :  
 MR : JALAL EDDINE ZEHRANI ou MR : ETTAOUIL HADDI

**BENEFICES :** Sur les bénéfices net il est prélevé 5 % pour constituer les réserves légales, le solde est à répartir suivant la décision des associés.  
 Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 19/08/2020 sous le N° 743580 .  
**N°7216/PA**

**CONSTITUTION BI REPAIR TV**  
 Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 11/09/2020, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée D'AU- dont les caractéristiques sont les suivantes :  
**DENOMINATION : BI REPAIR TV**  
**FORME JURIDIQUE : Sarl -AU-**  
**OBJET : REPARATION ET ENTRETIEN DU MATERIELS ELECTRONIQUES**  
**SIÈGE SOCIAL : 10, Rue Liberté étage 3, Appartement 5 - CASABLANCA**  
**CAPITAL SOCIAL : 100.000,00DH (CENT MILLE DHS)** divisé en 1000 parts de 100,00 chacune  
**DURÉE : 99ans**  
**PARTS SOCIALES : Mr. YASSINE HASSANE, : 1000 parts - SIGNATURE ET GERANCE. : Mr. YASSINE HASSANE -CIN : BH 284575 avec les pouvoirs les**

plus étendus -  
**BENEFICES :** Sur les bénéfices net il est prélevé 5 % pour constituer les réserves légales, le solde est à répartir suivant la décision de l'associé unique.  
 Le dépôt légal a été effectué au CRI de Casablanca.  
**N°7217/PA**

**CASA A COUSTIC**  
 Au terme d'un acte 13/02/2020 les associés de la société CASA A COUSTIC SARL dont le siège social GH 7 IMM 420 N° 1 ADOHA 1 SIDI MOUMEN CASABLANCA a décidé ce que suit.  
 Cession des parts sociales Cinq Cent (500) parts de Mr BAKIR SAAD au profit de Mr BEN HAKY BADR, Démission de cogérant Mr BAKIR SAAD, et changement de la forme juridique de société SARL a société SARL AU  
 Capital : 100.000 DH, Divisé en 1000 parts de 100DH chacune, Se trouvent actuellement réparations comme suit : Mr. BEN HAKY BADR 1000 Parts  
 La gérance : la société sera administrée par un gérant Mr. BEN HAKY BADR comme Gérant Unique.  
 Le dépôt légal et effectué auprès du CRI de Casablanca. Sous le N° 445039  
**N°7218/PA**

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTERE DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE DE TAROUJANT  
 C.T SIDI AHMED OU ABDELLAH  
 Service Personnel

**Avis d'Examen D'Aptitude Professionnelle**

Par la décision n° 13 /2020 en date du 07/09/2020 du président de la commune c.t SIDI AHMED OU ABDELLAH organisera le 15/10/2020 a neuf heure (9) un examen interne d'abitude professionnelle pour acces au grade classees aux echelles de remuneration 6 a 7 tels quels sont repartis sur le tableau ci dessous ouvert aux fonctenaire de la dite commune ayant de moins six ans d'ancienete dans le grade au date d'examen

Grade actuel des candidatures	Grade de promotion	Nombre de poste	Dernier delai de depot de dossier de candidature
Adjoint administratif 3eme grade	Adjoint administratif 2eme grade	1	09/10/2020
Adjoint technique 3eme grade	Adjoint technique 2eme grade	1	09/10/2020

N°7211/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTRE DE L'INTERIEUR  
 REGION MARRAKECH SAFI  
 PROVINCE DE SAFI  
 CONSEIL PROVINCIAL DE SAFI

**AVIS RECTIFICATIF RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 15/2020/B.P.**

Le président du conseil provincial de Safi, informe le public que l'appel d'offres ouvert N° 15/2020/B.P. relatif aux : **ETUDES TECHNIQUES RELATIVES A L'ALIMENTATION INDIVIDUELLE DES FOURS EN GAZ PROPANE POUR ARTISANS POTIERS AU VILLAGE DE POTERIE A LA VILLE DE SAFI.**

Publié dans les journaux suivants :

- libération N° 9108 du 05-06 septembre 2020.
  - Rissalat al ouma N°11616 du 05-06 septembre 2020
- Est rectifié comme suit :
- La Caution provisoire : Mille Huit Cent (1.800.00) dirhams

N°7212/PA

ROYAUME DU MAROC



Ministère De L'Agriculture Et De La Pêche Maritime,  
 Du Développement Rural Et Des Eaux Et Forêts  
 Direction Provinciale de L'Agriculture de Béni Mellal

**AVIS DE CORRECTION DE L'AOON° 10/2020/DPA/4/SMOPFPA Du 07/10/2020 à 14h**

Le Directeur Provincial de l'Agriculture de Beni- Mellal informe le public de la correction de l'AOO N° 10/2020/DPA/4/SMOPFPA du 07/10/2020 à 14h de l'exigence de produire le certificat de qualification comme suit :

Pour les concurrents installés au Maroc, doivent produire le certificat de qualification et de classification exigé comme suit :

Classe minimale	Qualification	Branche d'activité
4	10.1	10

N°7215/PA

Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Intérieur  
 Province de Settat  
 SG/D.E/S.M.

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 06/BG/2020**

**Réservé à la petite et moyenne entreprise, aux coopératives, aux unions de coopératives et à des auto-entrepreneurs**

Le 08/10/2020 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division d'Equipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour: **Travaux de construction du siège Pachalik Loulad avec poste des forces auxiliaires à la ville de Loulad- Province de Settat.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Division d'Equipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **40000,00DH (quarante mille dirhams)**  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **2 223768,00DHTTC (deux millionsdeux cent vingt trois mille sept cent soixante huitdirhamstoutes taxes comprises).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre-récépissé, leurs plis dans le service des marchés de la Division d'Equipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service des marchés de la Division d'Equipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;
- Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)) conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20.14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
  - > Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
  - > Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du Certificat de qualification et de classification dans le secteur suivant :

Secteur	Classe	Qualification exigée
A	4	A.2

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 10 du règlement de consultation.

N°7214/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTERE DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE DE MADIOUNA  
 COMMUNE DE TIT MELLIL  
 DIRECTEUR DE SERVICES  
 DIVISION DES AFFAIRES ADM ET BUDGET  
 SERVICE développement ressources financières  
 N°...../

Tit Mellil le :

**AVIS DE VENTE AUX ENCHERES N° .....03...../2020**

LE 05/10/2020 A 11H 00 Minute du Matin il sera procédé au siège du fourriere communal relevant de la commune de tit mellil sis zone RP 3010 Tit mellil à la vente aux enchères en lot unique pour :

**VENTE MOTOCYCLES MIS EN FOURIERE ET NON RETIRES DANS LES DELAIS IMPARTIS.**

La caution provisoire et L'estimation des couts de la vente établie par le maitre d'ouvrage sont fixée comme suit :

n° du lot	désignation du lot	montant de la caution	Montant minimum de l'offre
01	VENTE MOTOCYCLES	...trois mille.... Dhs (3000.00DHS)	35000.00Dhs (trente cinq mille dhs)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Commune de Tit Mellil (Service développement des ressources financières)

Les concurrents peuvent :

- ❖ soit l'envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom du président de la commune de Tit Mellil.
- ❖ soit déposer contre-récépissé leurs plis bureau d'ordre de la commune de Tit Mellil
- ❖ Soit le remettre au président de la commission de la vente aux enchères au début de la séance et avant l'ouverture.
- ❖ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du cahier des prescriptions spécial.

N°7213/PA



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE  
DE MÈDIOUNA  
SECRETARIAT  
GENERAL DBM

Avis d'Appel d'offres ouvert  
N° 11/2020/INDH

Le 08/10/2020 à 10H00, il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la province de Médiouna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'ACQUISITION DE DEUX AMBULANCES EQUIPEES POUR LE SOUTIEN DES PERSONNES EN PRECARITE DURANT LA PANDEMIE DE CORONA-PROVINCE DE MÈDIOUNA- LOT UNIQUE. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du secrétariat général de la province de Médiouna (division de budget et des marchés/service des marchés), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : neuf mille dirhams (9 000,00 Dhs). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de six cent mille dirhams TTC (600 000,00 Dhs TTC). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier commandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat général de la province de Médiouna (division de budget et des marchés/service des marchés).

• Soit les transmettre par voie électronique au Maître d'ouvrage via le portail des marchés publics : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N°7205/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'EL JADIDA  
SECRETARIAT GENERAL  
D.A.A/S.B.M

AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N°27/2020/INDH

Le Vendredi 09 octobre 2020 à 10:00 heures, il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Gouverneur de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet: Identification des filières prioritaires et l'analyse des chaînes de valeurs des filières identifiées et assistance à l'émergence des projets générateurs de revenus (PGR) selon l'approche filière dans la Province d'El Jadida.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : cinq mille dirhams (5.000,00 dirhams). - L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de T.T.C: deux cent cinquante mille dirhams (250.000,00 dhs). - Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré à la Division des affaires administratives /service de comptabilité et marchés au Secrétariat Général de la Province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat :

[www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).  
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer par courrier commandé leurs plis avec accusé de réception au bureau précité.- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau d'ordre du Secrétariat Général de la Province d'El Jadida.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N°7206/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION DES ROUTES  
DIRECTION PROVINCIALE DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE MIDELET

Avis d'Appel d'Offres  
Ouvert N°36/2020

Le 08/10/2020 à 11h00min du matin, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Equipe- ment, du Transport de la logistique et de l'eau de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : Fourniture d'émulsion de bitume pour l'entretien du réseau routier de la DPEITE de MIDELET. Le dossier d'appel d'of-

fres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau, Rue Agadir Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchéspublics.gov.ma>. - Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille six cent dirhams (1 600,00 dhs). - L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 103 200,00 dhs (Cent trois mille deux cents dirhams.) Le contenu ainsi que la pré-

sentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12-349 du 8 jourmada 1434 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
• Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Midelt ;  
• Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Trans-

port de la logistique et de l'eau de Midelt ;  
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. • Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics ;  
Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 5 du règlement de consultation.

LE DIRECTEUR PROVINCIAL DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE MIDELET

N°7207/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Province de Ouezzane  
Commune sidi Redouane

**AVIS  
D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE  
AU TITRE DE L'ANNEE 2020**

Le président de La commune de sidi Redouane Annonce l'organisation des examen d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2020 réservés aux fonctionnaires de ladite commune ayants remplis les conditions règlementaires, les épreuves se dérouleront au siégé de la commune suivant le calendrier ci-dessous

Grade de promotion	Conditions requises	Nombre de poste	Date de concours	Dis de déposés des demandes
Adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> grade	6 années de service en qualité Adjoint administratif 3 <sup>ème</sup> grade	01	03/10/2020	29/09/2020
Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> grade	6 années de service en qualité Adjoint technique 3 <sup>ème</sup> grade	01	10/10/2020	29/09/2020

Les demandes de participation aux dits concours doivent être envoyées par courrier au président de la commune de sidi Redouane au déposé contre récépissé au service des ressources humaines de ladite commune au plus tard le 29/09/2020

N°7208/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION DES ROUTES  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE MIDELET

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 35/2020

Il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : *Etude géotechnique pour la reconstruction d'un ouvrage d'art au PK 357+000 de la RN 15 sur oued Amercid province de Midelt.*

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, Rue Agadir Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **dhs (Cent Vingt mille deux-cent-quarante dirhams).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12-349 du 8 jourmada 1434 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de Midelt ;
- Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de Midelt ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

**Dossier technique comprenant :**

- Pour les concurrents installés au Maroc : Copie légalisée du Certificat de Qualification et Classification des laboratoires :


ACTIVITE	QUALIFICATION EXIGEE	CATEGORIE MINIMALE
EG : ETUDES GEOTECHNIQUES	EG.6 : ETUDES GEOTECHNIQUES DES OUVRAGES NON COURANTS	3

- Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.

LE DIRECTEUR PROVINCIAL DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE MIDELET

N°7210/PA


  
 DIRECTION PROVINCIALE D'ASSA-ZAG  
**Avis d'appels d'offres ouvert**  
 \*\*\*\*\*  
 Il sera procédé au siège de la direction provinciale d'ASSA-ZAG relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert suivant :

N°	Objet	Montant	Date de dépôt des offres	Modalités
26/2020/INV-DP-ASSA-ZAG	Etude technique Et Suivi Des Travaux De Construction De Haut (08) Salles MultiMedia Au Sein Des Ecoles Primaires Relevant De La Direction Provinciale D'ASSA-ZAG-AREF GUELMIM OUED NOUN.	30 000,00 Trente Mille Dirhams TTC	08/10/2020 à 10H 00	
27/2020/INV-DP-ASSA-ZAG	Contrôle Technique Et Suivi Des Travaux De Construction De Haut (08) Salles MultiMedia Au Sein Des Ecoles Primaires Relevant De La Direction Provinciale D'ASSA-ZAG-AREF GUELMIM OUED NOUN.	30 000,00 Trente Mille Dirhams TTC	08/10/2020 à 10 H 30	
28/2020/INV-DP-ASSA-ZAG	Etudes Géotechniques, Réception Des Fonds De Fouilles Et Contrôle De La Qualité Des Matériaux Des Travaux De Construction De Haut (08) Salles MultiMedia Au Sein Des Ecoles Primaires Relevant De La Direction Provinciale D'ASSA-ZAG-AREF GUELMIM OUED NOUN.	30 000,00 Trente Mille Dirhams TTC	08/10/2020 à 11 H 00	EG : catégorie : 4 CP : catégorie : 4
29/2020/INV-DP-ASSA-ZAG	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU LYCEE COLLEGIAT ALMANISER ALKHADRA, DP M.E.N.F.P-ASSA-ZAG-AREF GDN.	699 918,00 Six Cent Quarante-Trois Mille Neuf Cent Dix-Huit Dirhams TTC	08/10/2020 à 11 H 30	Secours A Qualification [A5] Minimum Classe 5
30/2020/INV-DP-ASSA-ZAG	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU LYCEE COLLEGIAT ALMANISER A ZAG, DP M.E.N.F.P-ASSA-ZAG-AREF GDN.	599 958,00 Cinq Cent Quarante-Trois Mille Neuf Cent Cinquante-Huit Dirhams TTC	08/10/2020 à 12 H 00	Secours A Qualification [A5] Minimum Classe 5
31/2020/INV-DP-ASSA-ZAG	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ECOLES - OMAR IBN ALKHATTAB, AL FATH, MARKALA, ILM AMDA, DP M.E.N.F.P-ASSA-ZAG-AREF GDN.	1 189 976,00 Un Million Cent Quarante-Trois Mille Neuf Cent Soixante-Six Dirhams TTC	08/10/2020 à 12 H 30	Secours A Qualification [A5] Minimum Classe 4
32/2020/INV-DP-ASSA-ZAG	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE M.E.N.F.P-ASSA-ZAG-AREF GUELMIM OUED	246 018,00 Deux Cent Quarante-Neuf Mille Dix-Huit Dirhams TTC	08/10/2020 à 13 H 00	

LES INTERESSES D'APPEL D'OFFRES PEUVENT ETRE TIRÉS MARCIS A PARTIR DU PORTAIL DES MARCHES PUBLICS DE L'ETAT : [WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA](http://WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA)  
 LE CONTENU, LA PRESENTATION DES DOSSIERS DES CONCURRENTS DOIVENT ETRE CONFORMES AUX DISPOSITIONS DES ARTICLES 27, 29 ET 31 DU DECRET N° 2.12-349 DU 08 JOURMADA 1434 (20 MARS 2013) RELATIF AUX MARCHES PUBLICS, ET AUX DISPOSITIONS DU CIRCLAIRE DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION N° 129/2016/REP DU 31 MARS 2020  
 LES CONCURRENTS PEUVENT :

- SOIT DEPOSER CONTRE RECEPISSE LEURS PLS AU BUREAU DES MARCHES DE LA DIRECTION PROVINCIALE D'ASSA ZAG RELEVANT DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE FORMATION REGION GUELMIM OUED NOUN ;
- SOIT LES ENVOYER PAR COURRIER RECOMMANDE AVEC ACCUSE DE RECEPTION AU BUREAU PRECITE ;
- SOIT LES REMETTRE AU PRESIDENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES AU DEBUT DE LA SEANCE ET AVANT L'OUVERTURE DES PLS ;
- SOIT LES ENVOYER PAR VOIE ELECTRONIQUE CONFORMEMENT A L'ARTICLE 7 DE L'ARRETE DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES N° 20-14 DU 04/09/2014.

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 6 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

N°7209/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé  
Région CASA-SETTAT  
Délégation Provinciale  
de NOUACEUR  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 8/2020

Le 13/10/2020 à 11 Heures, il sera procédé, à la salle de réunion de la délégation du Ministère de la santé de NOUACEUR sis à l'Hôpital Prince Héritier My EL HASSAN CASABLANCA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour :

La maintenance préventive et curative y compris le changement des pièces de rechange et accessoires des équipements du centre hospitalier provincial (hôpital) le service héritier MOULAY EL HASSAN relevant de la délégation du Ministère de la santé à la province NOUACEUR en lots séparés :

Lot n°1 : La maintenance corrective et préventive y compris le changement des pièces de rechange et accessoires des équipements du service de Radiologie.  
Lot n°2 : La maintenance corrective et préventive y compris le changement des pièces de rechange et accessoires des équipements du service de Laboratoire.  
Lot n°3 : La maintenance corrective et préventive y compris le changement des pièces de rechange et accessoires des équipements du service du Bloc Opérateur  
Lot n°4 : La maintenance corrective et préventive y compris le changement des pièces de rechange et accessoires des équipements du service Anesthésie et Réanimation.  
Lot n°5 : La maintenance corrective et préventive y compris toutes pièces de rechange et accessoires des équipements du service Stérilisation  
Lot n°6 : La maintenance corrective et préventive y compris le changement des pièces de rechange et accessoires des équipements du service Maternité et Pédiatrie  
Lot n°7 : La maintenance corrective et préventive y compris le changement des pièces de rechange et accessoires des équipements du service Ophtalmologie et ORL.  
Lot n°8 : La maintenance corrective et préventive y compris le changement des pièces de rechange et accessoires d'Unité dentaire.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la délégation du Ministère de la santé de NOUACEUR sis à l'Hôpital Prince Héritier My EL HASSAN CASABLANCA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :  
• Lot N°1 : 3400,00 DHS (Trois mille quatre cent dirhams)  
• Lot N°2 : 2700,00 DHS (Deux mille sept cent dirhams.)  
• Lot N°3 : 6000,00 DHS (Six mille dirhams)  
• Lot N°4 : 3700,00 DHS (Trois mille sept cent cinquante)  
• Lot N°5 : 600,00 DHS (Six cent dirhams).  
• Lot N°6 : 1500,00 DHS (Mille cinq cent dirhams)  
• Lot N°7 : 2500,00 DHS (Deux mille cinq cent dirhams)  
• Lot N°8 : 400,00 DHS (Quatre cent dirhams)  
L'estimation des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

• Lot N°1 : 229200,00 DHS (Deux cent vingt neuf mille deux cent dirhams)

• Lot N°2 : 180600,00 DHS (Cent quatre vingt mille six cent dirhams)

• Lot N°3 : 398400,00 DHS (Trois cent quatre vingt dix huit mille quatre cent dirhams)

• Lot N°4 : 249600,00 DHS (Deux cent quarante neuf mille six cent dirhams)

• Lot N°5 : 41040,00 DHS (Quarante et un mille quatre vingt dirhams)

• Lot N°6 : 104160,00 DHS (Cent quatre mille cent soixante dirhams)

• Lot N°7 : 168000,00 DHS (Cent soixante huit mille dirhams)

• Lot N°8 : 28800,00 DHS (Vingt huit mille huit cent dirhams)

Le contenu ainsi que la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

• Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la délégation du Ministère de la santé de NOUACEUR sis à l'Hôpital Prince Héritier My EL HASSAN CASABLANCA)

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit envoyé par voie électronique sur le portail des marchés publics conformément à l'arrêté du ministre des finances n°20.14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. Qu'il est prévu la possibilité de la réception électronique des offres. [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation

N°7200/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI  
PROVINCE DE YOUSOUFIA  
SECRETARIAT GENERAL  
DBM  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 30/2020

Le 09 Octobre 2020 à 9 Heures, Il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix, pour les Travaux d'Aménagement de Bâtiments et Logements Administratifs au niveau de la Province de Youssoufia.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à Quarante Mille Dirhams ( 40 000,00 Dhs ).

\* L'estimation du Cout des prestations établi par le Maître d'Ouvrage est fixée à Un Million Six Cent Mille Dirhams TTC ( 1 600 000 ,00 Dhs - TTC ).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles N° 27,29 et 31 du Décret N° 2.12.349 en date du 20 Mars 2013 du décret relatif aux marchés publics.

Les plis des concurrents peuvent être :

- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;

- Soit déposés, contre récépissé, dans le Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;

- Soit remis, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit Transmettre par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Très Important : Les Pièces justificatives à fournir sont Celles prévues par l'Article 10 du Règlement de consultation.

N°7201/PA

OH COMPANY  
I) Aux termes d'un acte SSP il a été créé une SARL portant les caractéristiques suivantes :

• Activité : Événementiel, Organisation Des Fêtes Et Des Anniversaires  
• Dénomination : OH COMPANY  
• Siège : 86 BIS RUE IBN MOUNIR MAARIF CASABLANCA MAROC  
• Capital : 100 000,00 DH, divisé en 1000,00 parts de 100 DH chacune

• Associées :  
- Mme. LAKHMIRI OUMAYA titulaire de la CIN N°CD341958 ;  
- Mme. HIANI HAFSA titulaire de la CIN N°BL108041  
• Année Sociale : Année civile  
• Durée : 99 ans  
• Gérance : la société et cogérée et administrée par :

- Mme. LAKHMIRI OUMAYA de nationalité marocaine, Née le 03/10/1990 titulaire de la CIN N°CD341958, demeurant aRESIDENCE RYAD ANFA IMM A5 ETG 3 QUARTIER ANFA CLUB CASABLANCA  
- Mme. HIANI HAFSA de nationalité marocaine, Née le

06/05/1991 titulaire de la CIN N°BL108041, demeurante a HAY EL AMAL 1 BD EL FIDA NR 708 CASABLANCA  
II) Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 04/09/2020 sous le numéro 470989.  
N°7202/PA

06/05/1991 titulaire de la CIN N°BL108041, demeurante a HAY EL AMAL 1 BD EL FIDA NR 708 CASABLANCA  
II) Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 04/09/2020 sous le numéro 470989.  
N°7202/PA

06/05/1991 titulaire de la CIN N°BL108041, demeurante a HAY EL AMAL 1 BD EL FIDA NR 708 CASABLANCA  
II) Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 04/09/2020 sous le numéro 470989.  
N°7202/PA

الجمهورية المغربية  
 وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي  
 مملكة المغربية  
 وزارة التعليم العالي والبحث العلمي  
 مملكة المغربية

**DIRECTION PROVINCIALE D'ASSA ZAG**

**AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE**

Il sera procédé au siège de la Direction provinciale d'ASSA ZAG relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun à l'ouverture des plis relatifs aux consultations architecturales suivantes :

N° CA	OBJETS	BUDGET PREVISIONNEL HORS TAXES, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX A REALISER EN DHS	DATE ET HEURS D'OUVERTURE DES PLS
06/2020/C.A.D.P. ASSA-ZAG	Etudes, Conception Architecturale Et Suivi Des Travaux De Construction De Huit (08) Salles MultiMedia au sein des écoles primaires Relevant De La Direction Provinciale D'ASSA-ZAG AREF GUELMIM OUED NOUN.	2 500 000,00 Deux Millions Cinq Cent Mille Dirhams Et 00 Cts Ht	08/10/2020 à 09 H 00

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la direction provinciale d'ASSA ZAG relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'Économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 7 et 8 du règlement de la consultation architecturale du projet en question.

N°7203/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
RÉGION DE BENI MELLAL KHENIFRA  
PROVINCE DE BENI MELLAL  
COMMUNE TERRITORIALE DE TANOGHA

**PROGRAMME PREVISIONNEL DES MARCHES MODIFICATIF**

**Maitre d'ouvrage : commune territoriale Tanogha**

**ANNEE BUDGETAIRE : 2020**

Le programme prévisionnel des marchés que le maître d'ouvrage commune territoriale Tanogha envisage de lancer pour l'année budgétaire 2020est le suivant :

**I-TRAVAUX**

Objet des travaux	Nature des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	périodeprévue pour lancement	coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la P.M.E
Reconstruction de l'aire à grain	construction	Tanogha centre (Souk hebdo.)	A.O. ouvert sur offre de prix	OCTOBRE	Bureau technique	OUI
Aménagement du souk hebdomadaire	Aménagement	Tanogha centre (Souk hebdo.)	A.O. ouvert sur offre de prix	OCTOBRE	Bureau technique	

**II- FOURNITURES**

Type de fournitures	Objet de fournitures	quantitatif	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue de lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la P.M.E
	N		E	A	N	T	

**III- SERVICES**

Type de services	Objet de services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue de lancement	coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la P.M.E
Patrimoine communal	Vente d'une ambulance RENAULT	Tanogha centre	A.O. ouvert sur offre de prix	OCTOBRE	Régie de recette	

TANOGHA LE : 06/08/2020

N°7204/PA



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT  
DE LA LOGISTIQUE  
ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVIN-  
CIALE D'AL HAOUZ  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT

N° HZ 42/2020  
(SEANCE PUBLIQUE)  
Le 13/10/ 2020 A 10h,  
00mn il sera procédé en  
séance publique dans le bu-  
reau de Mr le Directeur Pro-  
vincial de l'Equipement du  
Transport de la Logistique  
et de l'Eau d'Al Haouz à Ta-  
hannaout à l'ouverture des

plis relatifs à l'appel d'offres  
sur offres de prix pour :  
Objet :  
FOURNITURE DE CAR-  
BURANTS ET LUBRI-  
FIANTS NECESSAIRES  
AU FONCTIONNEMENT  
DU PARC DE LA DIREC-  
TION PROVINCIALE DE  
L'EQUIPEMENT, DU

TRANSPORT DE LA LO-  
GISTIQUE ET DE L'EAU  
D'AL HAOUZ (PRO-  
VINCE D'AL  
HAOUZ)(PLAN DE CAM-  
PAGNE 2020)  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré au bureau  
des marchés de la Direction  
Provinciale de l'Equipe-  
ment du Transport de la Lo-  
gistique et de l'Eau d'Al  
Haouz à Tahannaout, il peut  
également être téléchargé à  
partir du portail des mar-  
chés de l'Etat  
[http://www.marchespub-  
lics.gov.ma](http://www.marchespub-<br/>lics.gov.ma)  
Le cautionnement provi-  
soire est fixé à :  
Treize Mille Dirhams (13  
000,00) Dirhams.  
L'estimation des coûts des

prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de :  
Huit Cent Soixante-Six  
Mille Cent Vingt Huit Di-  
rhams TTC (866.128,00Dhs).  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 27,  
29 et 31 du décret n°2-12-  
349 relatif aux marchés pu-  
blics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au bureau  
précité.  
- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis au bureau  
des marchés de la Direction  
Provinciale de l'Equipe-

ment du Transport de la Lo-  
gistique et de l'Eau d'Al  
Haouz à Tahannaout.  
- Soit les remettre au prési-  
dent de la Commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.  
- Soit déposer leurs plis et  
offre par voie électronique  
dans le portail des marchés  
publics.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 4 du règlement  
de consultations  
Les Entreprises non instal-  
lées au Maroc doivent four-  
nir le dossier technique tel  
que prévu à l'art 4 du règle-  
ment de la consultation.  
N°7199/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'ESSAOUIRA  
CERCLE DE TAMANAR  
CAIDAT DE SMIMOU  
COMMUNE TEROTERIALLE SMIMOU

**AVIS DE VENTE AUX ENCHERES DE VEHICULES  
NON RECUPERES DANS LES DELAIS  
AU PARC COMMUNAL DE SMIMOU  
N°08/2020**

Le 21/10/2020 à 11 h00 il sera procédé dans le bureau de monsieur Le président du conseil communal de smimou à la vente en enchère publique de véhicules et motocyclettes ci-après Pui ont dépassé la période réglementaire à la fourrière communal .  
**LOT N° 1**

N° D ORDRE	MARQUE ET TYPE	IMMATRICULATION	LE PRIX D'OUVERTURE
01	CAMION RENAULT SE 160 A	395437	15.000,00

**LOT N° 2**

N° D ORDRE	MARQUE ET TYPE	IMMATRICULATION	LE PRIX D'OUVERTURE
02	VOITURE RENAULT	8552-A-34	8.000,00

**LOT N° 3**

N° D ORDRE	MARQUE ET TYPE	IMMATRICULATION	LE PRIX D'OUVERTURE
03	VOITURE MITSUBISHI	8615-A-68	17.000,00

**LOT N° 4**

N° ORDRE	MARQUE ET TYPE	IMMATRICULATION	LE PRIX D'OUVERTURE
04	VELOMOTEUR PEUGEOT 103	900553	100,00
05	VELOMOTEUR PEUGEOT 103	33664541	100,00
06	VELOMOTEUR DOKER	80818754	300,00
07	VELOMOTEUR PUCH	4411032W	100,00
08	VELOMOTEUR MBK SUING	CF00674 MOTO HP 11 EO	150,00
09	VELOMOTEUR MBK	MBR SUING	200,00
10	VELOMOTEUR PEUGEOT 103	VGSS 109100120034	100,00
11	VELOMOTEUR	04073522	100,00
12	VELOMOTEUR	SANS NUMERO	100,00
13	CHIARIOT	SANS NUMERO	100,00

- photocopie de la CIN.  
- Caution de 5.000,00 dhs.  
- cahier de charge  
- l'adjudicataire doit verser le montant d'achat en espèce plus 10%

N°7198/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SIDI BENNOUR  
CERCLE SIDI BENNOUR  
COMMUNE RURALE DE LAATATRA

**Avis d'organisation d'un examen aptitude professionnelle  
Adjoint techniques du deuxième grade de l'échelle 7 pour  
l'année 2020**

Aura lieu le 25/11/2020 à dix heures au commune laatra . Examen d'aptitude professionnelle pour accéder au grade Adjoint technique du deuxième grade, et le nombre des postes est déterminé dans un (1) poste.

Cette examen ouverte pour les Adjoints techniques du troisième grade du commune laatra et qui ont passé au moins six années de service effectifs dans la ce grade.

Les demandes doit être déposés au bureau du personnel de la même commune jusqu'à le : 23/11/2020 .

Un délai d'acceptation, et les candidats seront testés sous la forme suivante :

\* Examen d'aptitude professionnelle pour accéder au grade Adjoint technique du deuxième grade.

EXAMEN	DUREE	COEF
Épreuve écrite générale : secteur s'allume	TROIS (03) HEURES	03
Épreuve écrite spéciale : elle concerne les emplois ou tâches exécutés par les salariés appartenant au diplôme qui y est examiné ou dans le domaine de l'administration concernée	TROIS (03) HEURES	03
Épreuve orale: Epreuve orale comprend un dialogue avec les termes de référence pour le ministère de l'Intérieur et les collectivités locales ou autour des tâches assignées à la personne concernée et la mesure de sa capacité à exercer le comité-tâches liées principalement examinateur eux.	ENTRE 15 ET 30 MINUTES	03

N°7197/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
ولاية جهة بني مال - خديفيرة  
عمالة إقليم أزيلال  
الجماعة الترابية لأزيلال

**إعلان بإيداع**

ينتهي رئاسة المجلس الجماعي لأزيلال إلى علم العموم أن مشروع تصميم تهيئة القطاع الشمال الغربي لمدينة أزيلال (التصميم رقم PA 2020/02) قد تم إيداعه بمقر الجماعة الترابية لأزيلال وذلك خلال فترة مدتها شهرا واحدا ابتداء من 18 شتنبر 2020 إلى غاية 19 أكتوبر 2020 وأن ملفا وسجلا سيوضعان لهذا الغرض في متناول العموم قصد إدراج ملاحظاتهم وذلك بنفس المقر وأثناء أوقات العمل الرسمية.

N°7195/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SIDI BENNOUR  
CERCLE SIDI BENNOUR  
COMMUNE RURALE DE LAATATRA

**Avis d'organisation d'un examen aptitude professionnelle  
Adjoint administratif du deuxième grade de l'échelle 7 pour  
l'année 2020**

Aura lieu le 24/11/2020 à dix heures au commune laatra . Examen d'aptitude professionnelle pour accéder au grade Adjoint administratif du deuxième grade, et le nombre des postes est déterminé dans un (1) poste.

Cette examen ouverte pour les Adjoints administratifs du troisième grade du commune laatra et qui ont passé au moins six années de service effectifs dans la ce grade.

Les demandes doit être déposés au bureau du personnel de la même commune jusqu'à le : 23/11/2020 .

Un délai d'acceptation, et les candidats seront testés sous la forme suivante :

\* Examen d'aptitude professionnelle pour accéder au grade Adjoint administratif du deuxième grade.

EXAMEN	DUREE	COEF
Épreuve écrite générale : secteur s'allume	TROIS (03) HEURES	03
Épreuve écrite spéciale : elle concerne les emplois ou tâches exécutés par les salariés appartenant au diplôme qui y est examiné ou dans le domaine de l'administration concernée	TROIS (03) HEURES	03
Épreuve orale: Epreuve orale comprend un dialogue avec les termes de référence pour le ministère de l'Intérieur et les collectivités locales ou autour des tâches assignées à la personne concernée et la mesure de sa capacité à exercer le comité-tâches liées principalement examinateur eux.	ENTRE 15 ET 30 MINUTES	03

N°7196/PA

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

PIQUE	ANE SAVANT	GAMME BOUCLIER	DURE DANS LE MILIEU	SCANDALISÉ	ENLÈVE	FILOU	AU REVOIR	CONTRE-ATTAQUE
					PRINCE ARABE			
ÉBRANLÉES					INFIRME		FORME D'AVOIR VOYELLES	
ESQUIMAU					EXCLUSIVITÉ			
PARTIE DU NÉANT		VOYANT ÉCLAIRÉ	PASSÉ AU PRÉSENT EN TROP					ÉVINCER
					EN GROUPE AVIDE		LETTRES DE NEVSKI	
LINCELL. GARAGE				ROCHER GITAN			EN VITESSE AVIVE	
CRACK	EN VILLE ARRÊT		CHANSON À MESSAGE			BIEN MODESTE NAZI		
		RÊVEUR						LISIÈRE
TERME INVERSÉ ARTICLE			GRAND CHEF EN ENTIER					
		À LA MODE		LETTRES DE HANOÏ	EN AUTO	EN LIBERTÉ		FIN DE VERBE
FABRIQUÉE CUBE								
		UN ALLEMAND			GRÈVE			

Solution mots flechés d'hier

MÉMENTO	V	SOUPEON	LETTRES D'OSLO	E	GROUPE NOMBREUX PRONOM	JUGE	A	ACTIVE	DIVAN	PARAPIS	DARON
RENÉGAT	A	P	O	S	T	A	T	PIÈCE DE LA CHARRUE	S	E	P
NUIT	D	E	S	S	E	R	T	HYMNE	O	D	E
F	E	U	L	A	R	A	T	RATURER PARTIE DU CORPS	B	I	F
GROGNA	M	GAZ RARE	DIAPHRAGME	I	R	I	S	GRISON LETTRES DE JEAN	A	N	E
DISPENSÉE	E	X	E	M	P	T	E	E	SYMBOLISME DU XÉNON	DE BAS DU PREMIER RÉZOUÏ	PRONOM
DÉMONSTRATIF	C	E	COLÈRE	PAMPHLET	PARTIE DE L'INTESTIN	R	A	DEUXIÈME VERTÈBRE CERVICALE	A	X	I
FÉDÉRER	U	N	I	F	I	E	R	LA DAME DU PREMIER COURT	E	V	E
ÉTHIQUE	M	O	R	A	L	A	C	EN ACCÈS EN SCÈNE	A	VOIE ÉCHASSIER	ÂGES
BALAI	N	E	C	E	S	S	A	I	R	E	
AN	ROMAINS	FAUX BIZOU PRONOM	T	O	C	N	B	NOTA BENE POSSESSIF	E	N	O
VACCINÉ	I	M	M	U	N	C	A	C	A	C	H
SAVANT MUSULMAN	A	L	E	M	P	R	O	J	E	T	

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâidi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumein Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laarak

**Documentation**  
Nadia Ghazali

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouyaa

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:** Liberation@libe.ma  
**Téléphone:** 0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
**Fax de la rédaction:** 0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE 130/64

**Site web:** www.libe.ma

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**www.ojd.ma**



Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2								■		
3					■					
4			■						■	
5							■			
6								■		■
7				■						
8		■			■			■		
9										
10								■		

**HORIZONTALEMENT**

- 1- De façon légitime
- 2- Teneur en cations - Points opposés
- 3- Bouche cousue ! - Pointe de terre
- 4- Été capable - Sans contrainte
- 5- Couchée - Ce drôle d'oncle !
- 6- Epanché
- 7- Lapin - Égoutte
- 8- Révolution - Lac de France - En les
- 9- Prélèvement
- 10- Écimés - Peau-Rouge

**VERTICALEMENT**

- 1- Pylône d'éclairage public
- 2- Vendre - Liant
- 3- Repose - Petit il
- 4- Plus enfant - Eclate
- 5- Orée - Fin de forme
- 6- Coordonnant - Jumeaux
- 7- Gardien allemand - Père de Jason
- 8- Défini - gagné
- 9- Nouveau - Font respirer
- 10- Créature vénérée - Intente

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	K	I	L	O	G	R	A	M	M	E
2	L	O	U	V	E	■	D	O	U	X
3	E	D	E	N	T	E	■	I	■	T
4	P	E	■	I	T	O	U	■	T	E
5	T	E	L	■	E	N	T	I	E	R
6	O	S	I	E	R	■	I	N	T	I
7	M	■	R	M	■	C	L	O	U	E
8	A	M	A	I	G	R	I	■	S	U
9	N	O	I	R	■	U	T	E	■	R
10	E	U	T	■	S	T	E	R	N	E

Grilles de sudoku

*Facile*

9	6			3	7			
2				3	5			
	8	3		1				
	6			2	7	1		
4	2	1		7	6	5		
3	7	4			8			
		7		4	9			
	3	2			8			
8	9			1	3			

*Moyen*

1			7				6	
		6	9			2	4	8
	9					7		
3	1		4				8	
			8	7				
	6		5			7	2	
		1					9	
7	5	9		1	6			
2			9					4

*Difficile*

5			4	3	9			
				4	5	1		
		6	5					
	5		2	3				
2		7	8		6			
		5	1	7				
			3	5				
3	7	2						
	5	1	7					9

*Expert*

1			9	5				
	7		3	1				
	4	5					7	
				6	8			
5	8					1	9	
		1	9					
7					2	6		
			8	4		3		
		8	6					4

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

*Facile*

2	1	5	6	4	8	3	7	9
6	3	8	2	7	9	4	1	5
7	9	4	1	5	3	8	2	6
1	4	6	3	2	5	9	8	7
5	2	9	4	8	7	6	3	1
8	7	3	9	1	6	2	5	4
9	5	1	8	6	2	7	4	3
4	6	2	7	3	1	5	9	8
3	8	7	5	9	4	1	6	2

*Moyen*

1	6	5	9	7	8	3	2	4
8	4	7	2	3	1	9	5	6
9	3	2	5	6	4	1	8	7
4	5	8	6	1	7	2	9	3
7	9	1	3	5	2	6	4	8
6	2	3	4	8	9	5	7	1
5	8	9	1	4	6	7	3	2
3	1	4	7	2	5	8	6	9
2	7	6	8	9	3	4	1	5

*Difficile*

8	6	1	9	2	3	7	5	4
9	7	4	6	8	5	2	3	1
5	2	3	4	7	1	9	8	6
4	5	7	3	6	8	1	9	2
1	3	6	2	9	7	8	4	5
2	9	8	1	5	4	3	6	7
6	1	9	8	4	2	5	7	3
3	4	5	7	1	9	6	2	8
7	8	2	5	3	6	4	1	9

*Expert*

9	3	5	6	8	1	2	4	7
4	8	7	9	2	3	5	6	1
2	6	1	4	5	7	8	3	9
6	2	3	5	7	9	1	8	4
5	1	4	2	6	8	9	7	3
8	7	9	1	3	4	6	5	2
7	5	8	3	9	2	4	1	6
3	4	2	8	1	6	7	9	5
1	9	6	7	4	5	3	2	8

# Sport

## Buteur du championnat saoudien, Hamdallah suscite respect et admiration du public safiot



**L**a prestation hautement distinguée de l'international marocain Abderrazak Hamdallah tout au long du championnat saoudien de football n'est pas passée inaperçue du côté du public marocain, en général, et des spectateurs et mordus du football parmi les Safiots en particulier, qui n'ont cessé de s'en réjouir et de s'en féliciter.

Cette performance remarquable de l'ancien joueur de l'Olympique de Safi (OCS) depuis le début de la saison footballistique en Arabie Saoudite n'a pas tardé à donner ses fruits en le sacrant, à la fin de ce Championnat et pour la deuxième année consécutive, "meilleur buteur" avec 29 buts, suscitant, ainsi, joie, respect et grande admiration pour ce talentueux "manipulateur" du ballon rond.

Grâce à ces grandes réalisations, Hamdallah vient donc de graver son nom dans l'histoire du Championnat saoudien de football, tout en faisant encore parler de lui dans la cité de l'Océan. "Le chouchou" du public safiot rejoint ainsi plusieurs joueurs marocains ayant opéré un passage reluisant au championnat saoudien de football, à l'instar de Hicham Aboucharouane qui avait

terminé la saison 2008-2009 du championnat saoudien. Comme meilleur buteur ex aequo avec le joueur saoudien Nasser Al-Shamrani.

Il en est de même de l'emblématique et grand joueur Ahmed Bahja, considéré comme l'un des meilleurs joueurs étrangers ayant marqué le championnat saoudien, et qui avait, lui aussi, bouclé la saison 1996-1997 avec le club d'Al Itihad Djeddah comme meilleur buteur du Championnat saoudien en inscrivant 21 buts.

Hamdallah a fait mieux : avec 34 buts inscrits durant la saison 2018-2019, il est le meilleur buteur de l'histoire d'un des championnats les plus compétitifs et prestigieux d'Asie.

La prestation de ce joueur exceptionnel qui a fait ses débuts au sein de l'OCS, a fait le tour de la toile cette semaine.

Considéré comme le plus grand joueur de l'histoire de l'OCS, cette icône footballistique avait déjà suscité l'admiration lorsqu'elle a décidé de prendre en charge des familles issues de milieux défavorisés à Safi, au moment où le confinement sanitaire a été décrété par les autorités compétentes pour enrayer la propagation de la pandémie du coronavirus. Un geste de solidarité et de noblesse.

En dépit de ses transhumances dans les quatre coins du monde (Norvège, Chine, Qatar et Arabie Saoudite), ce joueur demeure toujours reconnaissant envers le public mesfioui, comme à l'égard de son club d'origine, l'OCS.

Pour preuve, juste après avoir été sacré meilleur buteur du championnat saoudien, il a tenu à dédier cette performance à son cher pays et aux supporters de l'OCS, qui n'ont jamais cessé de l'encourager.

Pour le public local, cette performance singulière de Hamdallah au n'a pas manqué de conférer une valeur sûre aux joueurs et techniciens marocains, dont la notoriété et le talent ne sont plus à démontrer, et dont les prestations sont toujours hautement appréciées dans les pays du Golfe.

Dans une déclaration à la MAP, Mohamed Bjioui, ami intime de Abderrazak Hamdallah, a souligné que ce joueur mythique, qui a marqué la scène footballistique locale, a hissé haut le drapeau du Maroc dans les différents championnats où il a joué, notamment en Arabie Saoudite où il est, désormais, cité en tant que référence en matière de discipline et d'engage-

ment. Egalement ancien joueur de l'OCS, Bjioui a indiqué que Abderrazak Hamdallah est un joueur "timide" et "modeste", estimant que "ce pur produit de l'OCS n'a pas bénéficié jusqu'à présent de la couverture médiatique et de la reconnaissance qu'il mérite en tant que valeur sûre du ballon rond au Maroc".

Dans une déclaration similaire, le président actuel de l'OCS, Anouar Dbira, a vanté les qualités humaines et footballistiques de ce buteur, qui a été formé au club et y a joué pendant trois saisons avant de s'envoler pour vivre une autre expérience dans le championnat norvégien.

Et de faire observer que ce joueur talentueux a marqué de ses empreintes tous les championnats et les équipes où il a évolué (championnats marocain, norvégien, chinois et qatari), rappelant qu'Abderrazak Hamdallah a été meilleur buteur de la Botola Pro D1 en 2012-2013 avec 15 buts inscrits, alors qu'il n'avait disputé qu'une demi-saison, puisqu'il a été transféré par la suite au club norvégien d'Aalesunds FK.

Avec le club chinois de Guangzhou R&F FC, Hamdallah avait réalisé une belle saison puisqu'il a terminé 2e meilleur passeur du championnat avec 22 buts et 3e meilleur passeur avec 10 passes décisives. Au Qatar où il a évolué avec El Jaish durant la saison 2015-2016, Hamdallah avait terminé meilleur buteur du championnat avec 21 buts.

A l'âge de 30 ans, Abderrazak Hamdallah, a atteint une grande maturité et est aujourd'hui au summum de son art.

Le public safiot s'attend à ce que le parcours exceptionnel de ce joueur soit couronné par un transfert vers l'un des prestigieux championnats européens. Un transfert amplement mérité pour ce joueur distingué.

Grâce à cette performance, Abderrazak Hamdallah frappe fort aux portes de la sélection nationale, qui se trouve dans une phase de reconstruction.

Les Safiots ne cachent guère leur espoir de voir ce parcours footballistique si riche de Hamdallah, attirer l'attention du sélectionneur national Wahid Halilhodzic, qui est à la recherche de joueurs performants et compétitifs en vue de renforcer les rangs de l'EN.

**Par Fouad Benjlika**  
(MAP)

## Adieu cher Mohamed Saïd Aitoutouhen



Ainsi donc, il va falloir nous habituer à ne plus te voir, te rencontrer, échanger avec toi comme on avait si souvent l'occasion de le faire. Dur, dur de devoir, si subitement, nous passer de ton sourire bienveillant, comme de tes prises de position fermes par moments mais toujours mûrement réfléchies. C'est dire combien la nouvelle de ta disparition a été affligeante, insoutenable pour nous tous. Pour tes collègues et amis de l'Institut Pasteur où tu as servi pendant de longues années avec passion et abnégation avant d'accéder à une retraite bien méritée, il y a de cela quelques petits mois à peine. Pour tes amis de l'ASC, club où tes adorables filles ont dû te combler par un talent confirmé comme elles l'ont fait par ailleurs au niveau de plus d'une discipline sportive. Dans leurs études aussi. Sans oublier tes connaissances de « La Presse » dont tu as fait un autre point de rencontre pour devenir, de par ta finesse et ton affabilité, l'ami de tout le monde. Tellement tu étais aimé et respecté dans le Tout Casa, ville qui t'a si bien adopté, des décennies durant, et que tu as tant aimée sans te départir de ton amour et de ta fidélité envers Tétouan ta ville natale et son club fanion, le MAT.

En ces trop douloureuses circonstances, nous partageons le deuil de ta vénérable épouse Lalla Nadia et de tes filles chéries Imane et Dounia qui ont eu à être fières du mari et du père attentionné et prévenant que tu as toujours su être.

Nos condoléances également à ta sœur et à tes frères et à l'ensemble de la famille et des amis.

Repose en paix Saïd. Ta mission ici-bas aura été pleinement accomplie.  
Paix à ton âme cher ami.

## Badr Benoun rejoint Al Ahly



Le défenseur central du Raja de Casablanca a rejoint les rangs du club égyptien d'Al Ahly.

Benoun a signé un contrat de trois saisons. Il percevra un salaire annuel de 1 million de dollars, alors que le Raja a empoché 2 millions de dollars.

Badr Benoun sera le deuxième joueur marocain à porter les couleurs du National du Caire après Walid Azaro.

# Le WAC à l'assaut du bon dernier pour mettre davantage de pression sur le Raja

*En recevant l'ASFAR, l'IRT vise à fuir la position de reléguable*



La mise à jour du calendrier de la Botoala Pro D1 se poursuivra ce soir avec la programmation de deux rencontres comptant pour la 23ème journée qui ne manqueront point d'attrait. Ainsi à partir de 19h15 heures au Grand stade de Tanger, l'IRT croisera le fer avec l'ASFAR, alors que le coup d'envoi de la seconde partie entre le WAC et le RBM

sera donné à 21h30 heures au Complexe sportif Mohammed V à Casablanca.

Après deux victoires consécutives, qui plus est en déplacement contre le Raja, leader, et l'OCK, l'un des mal barrés du concours, l'IRT a vu son élan stoppé à domicile par la RSB. Face à l'ASFAR, la partie ne sera pas une simple sinécure pour les protégés de Juan Pedro Benali qui aspirent à renouer avec la victoire dans l'espoir de troquer l'avant-dernière place contre un quatorzième rang et de se retrouver enfin dans une place de non reléguable. Sachant que le club tangérois compte encore deux matches en moins contre le Raja de Béni Mellal, bon dernier, et la Renaissance de Zemamra qui n'a pas encore assuré son maintien dans la cour des grands.

Si la mission du contingent azurblanco se veut des plus claires, la victoire en vue de fuir la zone de turbulences, pour l'équipe militaire, le temps est venu pour stopper la série de contre-performances. Depuis le retour à la compétition, l'ASFAR n'a pu gagner le moindre match, vendangeant par la même bon nombre de points qui auraient pu lui permettre de garder contact avec les

abonnés du haut du tableau et pourquoi pas entretenir l'espoir de décrocher une place africaine.

Du côté du Complexe Mohammed V, le WAC partira largement avec les faveurs des pronostics en accueillant la lanterne rouge du championnat, le Raja de Béni Mellal. Il est vrai que la demeure wydadie a été récemment secouée suite à des résultats en deçà des attentes, qui, en tout cas, ne peuvent conduire l'équipe vers le sacre tant espéré par le public des Rouges. Mais, il faut dire que le Wydad dispose de tous les atouts en vue de pouvoir rectifier le tir sous la conduite de son nouvel entraîneur qui connaît bien la maison, l'Argentin Angel Gamondi qui a succédé à l'Espagnol Juan Carlos Garrido remercié après le nul concédé face à l'ASFAR.

Gamondi, qui ne pourra s'asseoir sur le banc de touche vu qu'il avait entraîné en début de saison le Hassania d'Agadir, aura à cœur de réussir d'entrée avec l'équipe première du Wydad à laquelle, en tant que manager général du club, il vient d'apporter sa touche en y intégrant pas moins de 11 joueurs de la catégorie des espoirs. Voilà une

donne qui devra certainement créer de la concurrence et inciter les crampons aguerris à se donner à fond pour pouvoir garder leur place de titulaire.

En recevant le club qui ferme la marche, pratiquement relégué, ce sera l'occasion pour le Wydad, en dépit des absences, de signer sa 13ème victoire de la saison et de se rapprocher davantage des Verts qui mènent le bal et que les Rouges rencontreront lors d'un derby qui s'annonce décisif dans la course au titre.

Bref, pour le Wydad, un résultat autre que la victoire devant le RBM, relèverait non pas de la surprise mais de la faute professionnelle.

Mohamed Bouarab

## Programme

### Mise à jour

23ème journée  
IRT-ASFAR (Grand Stade de Tanger/19h15)  
WAC-RBM (Complexe Mohammed V-Casablanca/21h30)

# Le duel Paris SG-OM se poursuit après les accusations de racisme de Neymar



Le "Clasico" français remporté dimanche par Marseille sur le terrain du Paris SG (1-0) s'est poursuivi lundi à coups de communiqué entre les deux clubs: le PSG a apporté son soutien à sa superstar brésilienne, qui se dit victime d'insultes racistes, alors que l'OM a défendu l'Espagnol Alvaro Gonzalez.

L'affaire Neymar est en train de reléguer au second plan le piteux début de saison du PSG qui, moins d'un mois après sa finale de Ligue des champions perdue contre le Bayern Munich (1-0), se traîne à la 17e place de la L1 avec deux défaites en autant de matches.

Durant ce match sulfureux, marqué en fin de rencontre par l'exclusion de cinq joueurs, dont Neymar pour avoir giflé Alvaro Gonzalez à l'arrière de la tête, l'attaquant brésilien du PSG s'est plaint auprès des arbitres, en répétant à de très nombreuses reprises "racismo, no!" ("le racisme, non!", en espagnol), en pointant le défenseur espagnol.

"Hier, je me suis perdu dans le match et j'ai manqué de sagesse", a expliqué le Brésilien lundi sur son compte Instagram.

"Mes coéquipiers et moi avons demandé de l'aide aux arbitres, et nous avons été ignorés. C'est

ça le sujet", a également écrit Neymar, qui se dit "triste de voir le sentiment de haine que l'on peut provoquer quand on se révolte à chaud".

Le PSG a apporté son soutien à sa star qui, après le match, s'en était violemment pris sur les réseaux sociaux à Alvaro Gonzalez ("Mon seul regret c'est de ne pas avoir frappé ce connard au visage").

"Le PSG soutient fermement Neymar qui lui a rapporté avoir été victime d'insultes racistes par un joueur adverse", a indiqué le club dans un communiqué.

"Le Paris Saint-Germain compte sur la commission de discipline de la LFP pour enquêter et faire la lumière sur ces faits. Le club se tient à sa disposition pour collaborer au déroulement des investigations", a-t-il poursuivi en martelant qu'"il n'y a pas de place pour le racisme dans la société, le football ou nos vies".

L'OM, vainqueur dimanche pour la première fois du "Clasico" en neuf ans, a rapidement répliqué.

"Alvaro Gonzalez n'est pas raciste, il nous l'a démontré par son comportement au quotidien depuis son arrivée au club, ainsi qu'en ont déjà témoigné ses coéquipiers", écrit le club phocéen, qui se qualifie de "symbole-même de l'antiracisme dans le sport professionnel français".

"Le club se tient à la disposition de la commission de discipline pour coopérer pleinement à l'enquête sur l'ensemble des événements qui ont

émaillé cette rencontre, et les 24 heures qui les ont précédés", poursuit le texte.

C'est donc la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) qui se retrouve en première ligne.

Elle a annoncé en début d'après-midi qu'elle allait se pencher dès mercredi sur les cinq cartons rouges distribués à la fin du match pour déterminer le nombre de matches de suspension encourus par les Parisiens Neymar, Layvin Kurzawa et Leandro Paredes, et par les Marseillais Dario Benedetto et Jordan Amavi.

Selon le barème disciplinaire de la Fédération française de football utilisé comme référence pour la Ligue 1, un joueur se rendant coupable d'un "acte de brutalité/coup" peut être puni jusqu'à sept matches de suspension si celui-ci intervient en dehors d'une action de jeu, sans entraîner de blessure.

La commission peut décider de lancer une instruction sur ces actes supposés, à partir du rapport rendu par l'arbitre et en s'appuyant sur les images de télévision. Tout comportement raciste est passible d'une suspension maximale de dix matches.

L'affaire Neymar fait réagir au Brésil aussi. "Il n'y a pas de place pour les gens qui proclament la haine ou le racisme. Ne te laisse pas guider par la haine, mon frère", a écrit sur Instagram Daniel Alves, son ex-coéquipier au FC Barcelone, au Paris SG et en sélection brésilienne.



## Le titanique sauvetage des baleines du "Zoo des morts"

**P**enchés sur un immense enchevêtrement de fils de fer et d'os au Musée d'histoire naturelle de Dublin, un groupe de spécialistes tentent délicatement de démonter deux squelettes de baleines qui flottent depuis plus d'un siècle au dessus de la tête des visiteurs.

"C'est un peu comme travailler sur un puzzle, mais sans boîte ni belle photo du rendu final !", plaisante Nigel Monaghan, chargé de la collection d'animaux empaillés. Car pour démonter un squelette de baleine, explique-t-il à l'AFP, "il n'y a ni manuel ni guide d'utilisation", d'où le besoin de solides connaissances anatomiques.

Niché à côté du bureau du Premier ministre, au sein du Musée national d'Irlande, le Musée d'histoire naturelle entame un vaste projet de rénovation de 15 millions d'euros.

L'établissement, fondé en 1856, est affectueusement surnommé "le Zoo des morts" par les habitants du coin, en raison de sa gigantesque collection, un peu macabre, d'animaux empaillés.

"Nous voyons notre musée comme un majestueux manoir de la mort", explique Nigel Monaghan, qui surveille les travaux depuis une galerie surplombant la grande salle, où s'entassent têtes d'antilopes, bocaux remplis de serpents et un pingouin empaillé au regard sévère.

En vue de la vaste opération



qui s'annonce, tous les autres résidents du musée sont en train d'être emballés et rangés en sécurité. Ici gît la tête d'un hippopotame calée avec du papier bulle, là une défense solitaire sur un coussin en mousse.

La bâtisse présente de multiples problèmes à régler: mauvaise isolation, pas d'ascenseur pour les personnes handicapées, pas de sortie de secours donnant sur les galeries supérieures aux impressionnantes collections, etc.

Mais les travaux pour rénover la vaste verrière du bâtiment se sont heurtés à un obstacle de taille: les deux énormes sque-

lettes de baleines, emblématiques du musée, qui y sont fixés.

Avec ses 20 mètres de long, un rorqual commun - la deuxième plus grande espèce au monde après la baleine bleue - domine la partie la plus élevée du hall depuis qu'il a été ramené du sud de l'Irlande à la fin du XIXe siècle.

Le cétacé a été rejoint en 1909 par un comparse beaucoup plus petit, une jeune baleine à bosse de neuf mètres qui s'était échouée quelques dizaines d'années plus tôt dans le village d'Enniscrone (nord-ouest de l'Irlande).

La voilà désormais entourée d'un échafaudage de fortune, équipé cependant d'un complexe système de câbles et poulies, ainsi que d'une grue pouvant soulever jusqu'à 2.000 kilogrammes.

Comme on peut s'y attendre, démanteler une baleine est un travail d'expert. Pour cette tâche titanique, le musée de Dublin a fait venir des Pays-Bas deux spécialistes, qui travaillent de concert avec l'équipe locale, étiquetant avec précision chaque os pour qu'ils soient facilement remis en place après le travail de rénovation.

Au total, le démantèlement

durera près de trois mois, entrecoupés de périodes où l'équipe néerlandaise rentrera chez elle, le temps que l'échafaudage soit remonté autour du deuxième cétacé.

Le travail en lui-même s'effectue à un rythme étrange, constitué d'interminables heures passées à évaluer la situation ou à élaborer des stratégies, auxquelles succèdent quelques stressantes minutes de manipulation aux enjeux cruciaux.

Et contrairement à un puzzle classique, la tâche devient de plus en plus compliquée à mesure qu'elle avance. En effet, enlever une partie du squelette modifie son centre de gravité, risquant à tout moment de faire valser dans les airs cette structure d'os dont certains commencent à s'effriter.

Lorsque l'équipe se décide finalement à retirer la nageoire gauche de leur baleine à bosse, les différents os qui la constituent sont solidement attachés entre eux puis fixés à la grue qui les fait passer des bras de l'équipe en haut de l'échafaudage à leurs collègues en bas. Et pendant quelques secondes, ils ne sont contrôlés par aucune des équipes.

Pendouillant au bout de la grue, la nageoire fait soudain un écart vers la droite, suscitant des cris dans l'atmosphère d'habitude feutrée du musée. Elle est finalement redescendue en toute sécurité sur un tapis en mousse. Près de 170 os attendent encore leur tour.

## Epaule d'agneau à la vapeur



### Ingrédients :

1 épaule d'agneau  
500 g de courgettes  
500 g de carottes  
500 g de pommes de terre  
Sel et cumin pour servir

### Préparation :

Remplir d'eau aux 3/4 le bas d'un couscoussier. Quand l'eau bout, placer la viande dans le couscoussier. Couvrir et laisser cuire à la vapeur pendant 2 heures. Après ce temps, plonger dans l'eau de la marmite les légumes épluchés et coupés en morceaux. Prolonger la cuisson encore 1 heure. Quand la viande se détache facilement avec les doigts et que les légumes sont bien cuits, dresser dans un plat de service et servir à part le sel et le cumin.

## Les enfants nés en automne présentent un risque accru d'allergies

**U**ne étude du centre National Jewish Health, à Denver (Colorado), a révélé que les enfants nés à l'automne courent un risque plus élevé de développer des maladies allergiques.

Des chercheurs ont cherché à savoir pourquoi les allergies alimentaires sont en augmentation et ont déterminé que de nombreuses affections allergiques commencent probablement dès la petite enfance par de l'eczéma et conduisent à une chaîne de réactions allergiques telles que l'asthme, le rhume des foies et les allergies alimentaires plus tard dans l'enfance. Cette réaction en chaîne est connue sous le terme de «marche atopique».

Leur dernière étude a montré que le moment de l'année où un bébé naît peut être un facteur de risque. «Nous avons examiné tous les enfants traités dans notre clinique et ceux qui sont nés à l'automne étaient beaucoup plus susceptibles de souffrir de toutes les affections associées à la marche atopique», a déclaré l'autrice principale, Jessica Hui, pédiatre au National Jewish Health.

«Maintenant, nous en apprenons davantage sur les raisons de ce phénomène et nous croyons fermement qu'il est dû aux bactéries de la peau

et sur la façon dont elles affectent la barrière cutanée», a expliqué la pédiatre. Ainsi, écrit-elle, les enfants qui souffrent d'eczéma ont la peau irritée, sèche et craquelée et qui recèle souvent des niveaux élevés de la bactérie nocive staphylococcus aureus (staphylocoque doré), ce qui affaiblit sa capacité de faire barrage aux allergies et aux agents pathogènes.

«Lorsque les particules alimentaires sont capables de pénétrer la peau plutôt que d'être digérées, le corps les considère comme des corps étrangers et crée des anticorps contre elles, ce qui provoque une allergie chez l'enfant», a ajouté le Dr Hui.

L'équipe mène actuellement un essai clinique pour expliquer pourquoi les bébés nés en automne – septembre, octobre et novembre – sont plus à risque et pour trouver des moyens d'arrêter la marche atopique.

«Nous pensons que si nous pouvons intervenir à un très jeune âge, même juste après que le bébé est sorti de l'utérus, c'est potentiellement une façon pour nous d'essayer d'arrêter le développement de cette marche atopique», a expliqué le Dr Hui.